

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue.
Comprend du texte en anglais. |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

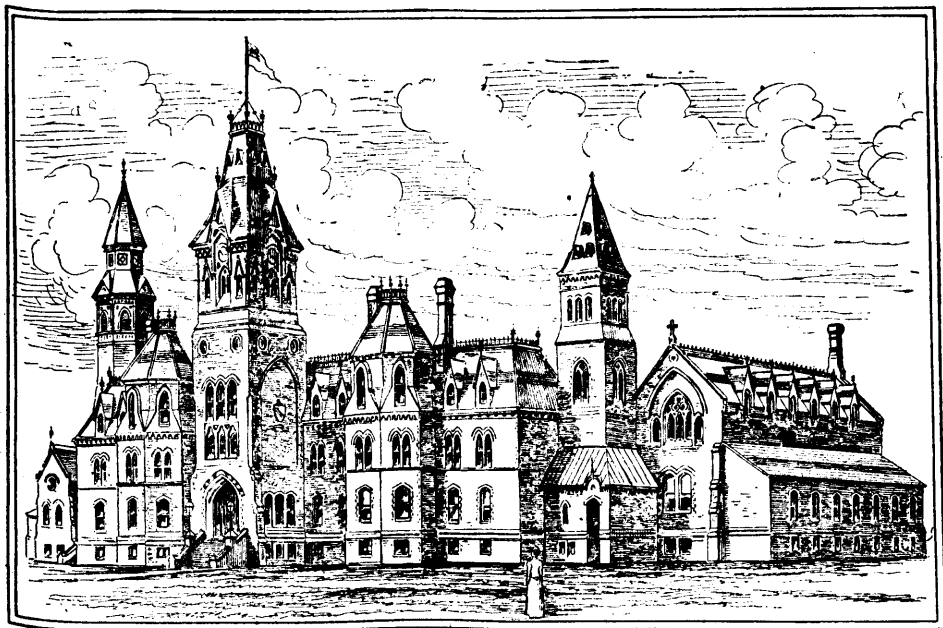
Vol. XIII

MONTREAL, FEVRIER 1895

No 10

SOMMAIRE.

100e Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier — GRAVURES : M. le Dr Meilleur, l'Hon. Chauveau, l'Hon. Ouimet; ancienne Ecole Normale Jacques-Cartier, nouvelle Ecole Normale Jacques-Cartier — Extraits de journaux.



Nouvelle Ecole Normale Jacques-Cartier.

Centième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 24 et le 26 janvier 1895.

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier vient de fêter avec éclat sa centième conférence.

Grâce à l'obligeance de ceux des professeurs qui ont bien voulu accepter de faire les frais de cette conférence et me remettre leurs intéressants travaux, je puis alors

donner de cette centième réunion des Instituteurs de la région de Montréal un rapport aussi complet que fidèle.

Ce compte rendu de l'une de nos plus belles conférences, sera pour chacun des membres de l'Association, j'en suis sûr, un souvenir aussi précieux qu'utile et intéressant, et qui contribuera, je n'en doute pas, vu la publicité que nous lui donnons, à faire connaître davantage l'Association des Instituteurs et à lui gagner les sympathies de tous les hommes sérieux qui ont vraiment à cœur le succès de l'enseignement primaire dans notre province.

La tâche d'organiser cette conférence a été confiée à un comité composé de MM. J.-O. Cassegrain, U.-E. Archambault, G.-P.-E. Famelart, A.-D. Lacroix, C. Dupuis, F.-X.-P. Demers, J.-G.-W. McGown, L.-G. Robillard et N. Brisebois.

Je crois devoir répéter ici les paroles d'un grand nombre de personnes en dehors de l'enseignement qui ont félicité le comité de la manière intelligente avec laquelle il a organisé cette conférence, et du plein succès qui a couronné ses efforts.

Le programme que ce comité a élaboré marquait trois séances, dont la première eut lieu dans la soirée du 24 janvier.

PREMIÈRE SÉANCE.

Bien avant 8 hrs., la grande salle des séances de l'École Normale Jacques-Cartier, décorée pour la circonstance avec goût, était littéralement remplie.

Parmi les personnes présentes, on remarquait d'abord Sa Grandeur Mgr Fabre, qui avait bien voulu accepter de présider cette séance : l'Hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique ; l'Hon. J. Royal, ex-lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest ; M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale J.-C. ; M. le chanoine Bruchési, M. l'abbé Leclerc, curé de St-Joseph (Montréal) ; M. Adam, curé du Sacré-Cœur (Montréal) ; M. Larocque, curé de St-Louis de France (Montréal) ; M. G. Lesage, curé du Mile End ; M. l'abbé Bourassa, sous-principal à l'École Normale J.-C. ; M. l'abbé Goyette, curé de Ste-Suzanne ; M. l'abbé Généreux, curé dans l'état du Maine ; M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association ; M. le Dr Leprohon et M. H.-R. Gray, membres du Conseil de l'Instruction publique ; M. C.-J. Magnan, président de l'Association des Instituteurs de Québec ; MM. les Drs Desroches, Brennan, Chabot, M. U.-E. Archambault, directeur général des écoles catholiques de Montréal ; MM. les inspecteurs d'écoles McGown, Stenson, Curot, Lippens, Lévesque, Dupuis, MM. Emard, ancien instituteur ; MM. F.-X. Boileau, G. Famelart, M. A.-D. Lacroix, principal de l'École Montcalm ; M. F.-X.-P. Demers, principal de l'Académie catholique comm. de Montréal ; M. Leitch, A. Grant, O. Doré, principal de l'École Champlain ; P. L. O'Donoghue, principal de l'École Belmont ; MM. Ravaux, Baulne, Aubin, professeurs à l'École Normale J.-C. ; M. Primeau, principal de l'École Olier ; M. Anderson, principal de l'École Sarsfield, etc, etc.

Les instituteurs étaient en grand nombre, et la présence des dames contribuait pour beaucoup à rehausser l'éclat de cette soirée.

Après le chant de la *Forge* rendu avec beaucoup de précision par l'Association chorale des Instituteurs, sous la direction de M. le prof. Desroches, M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association, ouvrit la séance par les remarques suivantes :

Monseigneur,
Monsieur le Surintendant,
Mesdames,
Messieurs,

Nous célébrons aujourd'hui la centième conférence de notre association.

Afin de donner plus de relief à cette conférence,—qui sera comme une étape dans l'histoire de notre société,—nous avons cru devoir agrandir le cadre de nos invitations. Nous constatons avec plaisir que vous avez répondu à notre appel. Vous comprenez que l'instituteur a besoin de sympathie, qu'on ne doit pas le laisser dans l'isolement; qu'au contraire, il lui faut l'appui moral de ceux au milieu desquels il se trouve placé, pour qu'il puisse, sans défaillance, s'acquitter des rudes et pénibles labeurs de ses fonctions. Votre présence ici ce soir, mesdames et messieurs,—tout en donnant un cachet particulier à cette séance,—est bien propre à nous encourager: aussi nous faisons-nous un devoir de vous offrir nos plus sincères remerciements.

Monseigneur, en assistant à cette séance, vous nous donnez le plus puissant motif d'aimer notre profession et de nous y attacher davantage. A l'exemple de votre illustre prédécesseur, Mgr Bourget,—qui était membre honoraire de notre association,—vous voulez donner une preuve de l'intérêt que vous portez à la classe enseignante. Vous savez que l'instituteur est l'auxiliaire du prêtre, qu'il exerce même une influence plus immédiate que le prêtre sur le cœur et le caractère des enfants,—puisqu'il est tous les jours en contact avec eux,—et que l'un et l'autre, chacun dans sa sphère d'action, concourent à l'amélioration morale et intellectuelle de la jeunesse. Cette considération suffit pour attirer sur nous votre paternelle sollicitude. Veuillez croire, Monseigneur, que nous sommes très sensibles à ce procédé de votre part, et que nous ne négligerons rien pour mériter la continuation de votre bienveillance.

Nous avons vu avec amertume quelques-uns des membres de votre troupeau méconnaître votre autorité et mépriser vos salutaires avertissements. Nous profitons de la circonstance actuelle pour protester de toutes nos forces contre cette conduite attentatoire à vos droits et à votre dignité. De notre côté, nous sommes heureux de donner en ce moment un témoignage de notre soumission et de notre attachement à Votre Grandeur, et de vous dire que toujours nous nous laisserons guider par vos conseils, assurés qu'ils seront constamment conçus dans un esprit de foi et de douceur, selon la noble devise qui orne votre blason.

L'Association des Instituteurs fut fondée en 1857, par l'Hon. M. Chauveau. Dans les vues du fondateur, elle devait être comme une annexe de l'Ecole Normale, afin que ceux des instituteurs qui n'avaient pas eu l'avantage de recevoir une formation pédagogique régulière, pussent se perfectionner dans l'art si difficile d'enseigner et se mettre au courant des différentes méthodes. C'est sans aucun doute, pour répondre aux intentions de M. Chauveau, que M. le Directeur de l'Ecole Normale Jacques-Cartier a bien voulu se faire un des nôtres et prêter son puissant concours au but que poursuit notre société. Vous savez, vous mes confrères, avec quelle courtoisie il nous a de tout temps accueillis; vous avez été témoins de son assiduité à assister à nos conférences, de la part active qu'il a prise à nos discussions, et vous avez vu l'empressement avec lequel il s'est tou-

jours mis à la disposition de ceux d'entre nous qui ont eu recours à ses lumières. Je sais qu'en rappelant toutes ces choses à votre souvenir, je m'expose à blesser la modestie bien connue de celui qui en est l'objet, mais la reconnaissance m'en fait un devoir, et vous, mes confrères, seriez les premiers à me blâmer, si j'agissais autrement.

Parler de la fondation de notre société, c'est rappeler le nom de M. Chauveau de cet homme qui n'eut rien de plus à cœur que de répandre les bienfaits de l'instruction dans la province. En effet, il a consacré à cette œuvre patriotique ses talents et la plus belle partie de sa vie. Il a toujours eu la plus haute estime pour les instituteurs, les a aidés de ses conseils, et n'a pas craint de s'exposer à toute espèce de désagrémens pour leur prêter main forte dans les circonstances difficiles où ils ont pu se trouver. A ce titre, M. Chauveau a droit à notre gratitude, et ce n'est pas sans émotion que je viens déposer sur sa tombe un souvenir de reconnaissance.

Je m'arrête ici. Une voix plus autorisée et plus éloquente que la mienne vous dira dans quelques instans ce qu'a été M. Chauveau dans les différentes phases de sa carrière, et vous fera entrevoir la place que l'histoire impartiale lui réserve parmi ceux qui ont jeté le plus d'éclat sur le nom canadien.

Je me rendrais coupable d'un oubli impardonnable, mesdames et messieurs, si je n'ajoutais ici que les instituteurs sont encore l'objet de la même bienveillance, de la même sympathie de la part du département de l'Instruction publique, et que l'Hon. Surintendant actuel est le digne successeur de M. Chauveau.

Après avoir parcouru les registres de notre association, je crois pouvoir dire que nos séances ont été assez bien remplies. Les sujets les plus pratiques, comme les questions de méthode les plus difficiles, ont été l'objet de longues et sérieuses discussions. Des études sur des matières qui semblent en dehors de l'enseignement, mais qui s'y rattachent par quelque côté, sont venues rompre la monotonie de nos délibérations, et ont contribué, dans une large mesure, à répandre de l'attrait dans nos conférences.

Voici sous une forme aussi succincte que possible, un aperçu des travaux de l'Association :

PÉDAGOGIE (principes généraux d'éducation) : 94 lectures ou discours, 5 discussions.

MÉTHODOLOGIE—

Lecture : 5 lectures, 5 discussions.

Ecriture : 1 lecture.

Français : 1 lecture, 9 discussions.

Anglais : 1 lecture, 3 discussions.

Calcul : 5 lectures, 10 discussions.

Histoire : 13 lectures, 9 discussions.

Géographie : 3 lectures, 6 discussions.

Hygiène : 4 lectures, 3 discussions.

Agriculture : 3 lectures.

Littérature : 29 lectures, 1 discussion.

INDUSTRIE ET COMMERCE : 6 lectures.

BEAUX-ARTS : 6 lectures.

SCIENCES PHYSIQUES : 19 lectures.

PHILOSOPHIE : 10 lectures.

JOURNAUX D'ÉDUCATION : 2 lectures, 4 discussions.

PENSIONS DE RETRAITE : 5 lectures, 12 discussions.

Soit 207 lectures ou discours, et 89 discussions.

En tout, 296 travaux.

Comme on le voit par ce rapide exposé, les matières qui constituent la base d'un bon enseignement élémentaire, la LECTURE, L'ÉCRITURE, L'ORTHOGRAPHE, le CALCUL, l'HISTOIRE et la GÉOGRAPHIE, ont été l'objet immédiat et le plus fréquent de nos discussions. Ce n'est pas sans raison, puisque ces matières sont d'une application de tous les jours. En effet, il n'est personne, quelle que soit sa carrière, qui puisse se passer de ces premières connaissances, et, d'un autre côté, celui qui les possède et qui veut en profiter, ne saurait manquer de se créer une honnête existence.

Quant aux autres matières d'enseignement, bien qu'elles figurent dans nos programmes d'études, nous n'y avons pas donné le même soin, sans toutefois les avoir négligées. Ces matières, suivant nous, ne sont que d'une importance secondaire et d'un intérêt purement local.

Vous remarquerez, mesdames et messieurs, que nous n'avons pas soulevé de discussion à propos d'*Instruction religieuse*, parce que, sur ce point, nous nous laissons guider par l'Église, aux décisions de laquelle nous serons toujours heureux de nous conformer de la manière la plus expresse et la plus absolue.

Les résultats qu'ont obtenus nos conférences sont, permettez-moi de le dire, satisfaisants. Notre association peut soutenir la comparaison avec les autres sociétés qui poursuivent un but identique. Néanmoins, il nous reste encore beaucoup à faire, et nous ne devons pas nous arrêter en chemin. Continuons à travailler avec ardeur; efforçons-nous de nous mettre au niveau des exigences actuelles de notre profession. Aujourd'hui que la tendance du grand nombre est de ne rien faire et de s'amuser davantage, donnons l'exemple du travail, mais d'un travail sérieux; inspirons le goût de l'étude aux enfants confiés à nos soins, et surtout faisons leur comprendre que la valeur réelle d'un homme est en raison directe de la culture morale et intellectuelle qu'il a reçue.

M. P. J. Leitch, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal, fut ensuite présenté à l'assemblée. Il fit part du travail suivant, intitulé: *The Teacher's relations to his pupils, the community, and himself as a man.*

May it please Your Grace,

Honorable Superintendent,

Rev. Gentlemen,

Ladies and Gentlemen,

Since I to-night have the honor of addressing my fellow-teachers and many other gentlemen who, by their very presence on the occasion of this meeting, manifest the great interest they take in the cause of education, it is but natural that I should select for my subject something intimately connected with teaching, and there is nothing more intimately connected with teaching than the teacher himself. I therefore propose to treat the relation which the teacher holds to his

pupils, to the community or state, and himself as man, in the briefest manner possible, as to do full justice to the subject would require volumes. But before touching this threefold relation it is necessary that we should come to a clear understanding of what a teacher is: any one who imparts knowledge in regard to any matter—mechanical, scientific, artistic, or whatever it may be, is called by the pupil his teacher. When, however, we speak of a body of teachers, the word teacher takes a higher meaning; it becomes identical with educator. And what is education? It is the harmonious development of all inborn faculties, with a view of raising the pupil to that nobility of character, that brightness of intellect, that firmness of determination as will not only befit him for the battle of life, but enable him to be a useful member of and an honor to the commonwealth that claims him as its own.

In former times it was considered sufficient, if the teacher managed to make his pupils familiar with the great R's—Reading, Riting and Rithmetic,—and when a boy could read well, write a good legible hand (which a very high education had to turn into illegible), and knew the multiplication table, the teacher was considered a faithful servant who had conscientiously fulfilled all his duties to his pupil. To-day the relation between pupil and teacher is a higher one. I do not mean that in developing the mental faculties of the child the teacher has a more arduous or a more difficult task in being obliged to instruct in geography, grammar, history, natural sciences and may be many other things. While it is true that by instilling into the youthful mind of the pupil all the different kinds of knowledge, he becomes a greater benefactor of the child than he would be were he to confine himself to the former rudiments, still he is now more than ever a mental trainer; he considers himself bound to develop not only the intellect, it is the whole nature he wants to bring to greater perfection, at least put the child on the path leading to the more exalted position of ideal manhood. It is the heart, it is the will, that claim development in childhood, in youth. The mere mental culture does not make people better. Those who may feel inclined to contradict this statement take too narrow a view of vice and crime. Intellectual advancement may keep people from gross so-called low crimes, since the higher social position in life opened by learning, as a rule, places a natural barrier against what would shock society and since learning multiplies the means of earning a livelihood. There are, however, crimes that revolt just as much against divine and social order as theft, burglary, drunkenness and the whole category of atrocities naturally connected with the slums of low life. There are refined vices, which in intensity of malice and productiveness of shame and misery are equal to, nay, worse, than the vices of the uncivilized; hence the development of the intellect must be accompanied by a growth of moral sensitiveness and a solidifying of moral principles. The first training of the child's heart belongs to the mother, to her the planting of moral principles—but to the teacher falls the responsible lot of developing and strengthening the young sprouts of the seed sown by a Christian mother's loving words and example. From the time of dawning reason to the verge of young manhood, the boy is left, we may say, the whole day to the teacher's care, and he it is who, to a great extent, forms the child's character; his influence is so great, that we easily judge the polite ways of the teacher, if we get an opportunity of observing and studying the manners of his pupils.

This would be all that I consider necessary about the relation of the teacher to his pupils, did this intimacy not also necessitate a relation of the pupils to the teacher. Being with him every day, seeing the interest he takes in their welfare, being treated by him kindly and justly, they appreciate and love him, and thus their mutual relation, I say it from actual experience, goes beyond that outlined by duty. The teacher becomes as it were a father to them, and frequently as they grow up remains their adviser, they make him their confident in their joys and hopes as well as in their sorrows and troubles. When we once have understood the relation between teacher and pupils, when we have realized that the teacher is one of the greatest benefactors of each rising generation, we can readily determine what position to assign him among the promoters of the stability, safety and happiness of the nation. Since the general education is the teacher's work we have but to consider the influence which the intellectual and moral development of the masses has on the welfare of the state, to be convinced that his mission is of such importance that there is none more honorable.

Abstractly speaking, it might appear that general education — civilization — does not assist man in the pursuit of happiness. With civilization our wants increase, wants which cannot all be satisfied, and it is obvious that the more wants remain unsatisfied, the lower the degree of happiness must be. It might seem that the instilling of Christian principles, the love of God and our neighbor, the ennobling and endearing prospect of an eternal happiness which makes passing troubles appear light, might be sufficient, while the natural simplicity of life remained undisturbed by modern progress. I say *abstractly speaking*. But as the great German poet Goethe says, theory is all grey in contradistinction to the living green of nature. We must then take the real status, the *de facto* condition of things—the world as it is,—and doing this there is no fear of contradiction to the statement:—that a nation which now neglects the mental and moral development or instruction of the masses is as regards safety and happiness in a pitiful condition. In the great struggle of existence, where the fittest survive such a nation must perish.

There is no doubt there have been great nations in which intellectual culture was the boon of but a few. We admire the ruins of the works they accomplished and doubt whether we in our age of advanced progress could equal, or, I might say, duplicate them. But what was the happiness of the people under such conditions? They were slaves of the great bondsmen under inhuman taskmasters. They saw luxury without being able themselves to enjoy any comfort. The empires of which they were the down-trodden subjects have crumbled into oblivion because the masses were ignorant. What was Greece compared to Persia at the time of Xerxes? A handful of people without any great resources. But the Greeks were an educated nation—the freemen all were intellectually developed, while the masses of the Persians were ignorant, and therefore, and only therefore, did Greece flourish on the ruins of the oriental empires. It is education that inspires with love of fatherland. The intelligent soldier is not even in our day, where powder and dynamite and electricity play such a terribly prominent part in warfare, a mere piece of mechanism. Has not China as good men-of-war, as good torpedo boats, as good cannons and rifles as the Japanese? Are not her armies conducted by men of high military education? Why

then is the march of this materially small nation one continual triumph? Because the masses of Japan are educated, they fight, each man, with that spirit of liberty and pride, which is foreign to people kept in ignorance.

When the masses are deprived of education the number of intelligent men must necessarily remain limited. It is only people, who either themselves have enjoyed the benefits of good solid instruction, or who are surrounded by people that on account of good education prosper better than they do themselves,—it is only such as these that are willing to make any sacrifice to have their children advance in the learning of the day.

What would become of our manufacturing interests, our trade and commerce, if the nations surrounding us were our superiors in the knowledge of the arts and sciences? And yet material prosperity is only an insignificant blessing compared with that enjoyment of life which is made possible only by education: the richness of thought, the abundance of ideas, the noble sentiments. Plenty of food and a comfortable shelter that is also what the animal wants. In the primitive state of nomadic life there may have been less want of this than in the civilized state. But what else is such a life but vegetating! Man is a spiritual being. Does it not almost sound like profanity to put an enjoyable meal on a level with a new, bright idea! And what incentive would there be for the work of artists, if the people were left in a rude state of thought. Take literature, painting, sculpture, out of life—and what remains?

If then the development of the intellectual faculties and the higher sentiments in the masses is necessary for the safety and the stability of the government and the material, mental and moral prosperity of a country, those men who have no other ambition but to cultivate these faculties and sentiments rank second to nobody as regards both honorable and meritorious service to the nation.

For a task of such paramount importance as we have seen it to be, not every person is qualified. While some teachers succeed, others fail—fail to the almost irreparable detriment of the pupils, and consequently an extensive loss to the community. Success, then, depends, to a great degree, on the person who teaches. It goes without saying that a teacher must understand what he has to teach. We make sure of this by submitting a candidate to an examination. But the conclusion drawn from the result of such examination, is very often erroneous. To say he passed a number one examination, therefore, he is a first-class teacher, is a wrong syllogism; facts prove it. The class of teachers who hold second grade diplomas very often show greater progress in general development than those provided with first-class certificates. There is more required in a teacher than the mere perfect knowledge he has of the branch he teaches. He must, in the first place, possess the faculty of imparting his knowledge to them; this faculty we call his vocation. The faculty of instructing must be born in the person, just as well as a talent for music, sculpture, etc. And if any one not possessing this faculty undertakes to teach, he must fail—he is an intruder. Therefore, it is a pity if teachers born for teaching, having a vocation resign the profession.

As a rule we will find that people like to do, and that they do well, those things for which they have a natural gift. In teaching, however, we must bear in mind the difficulties of making pupils understand is often great enough to discourage an ordinary will. It, therefore, requires conscience, a keen sense of the great responsibility of the work to brace a man up to try and try again without losing patience.

A teacher must be an ambitious man. It is the pride of the mechanic—more so of the artist—to perfect his work in such manner that not only no fault can be found with it, but that it will elicit sincere praise and admiration. The material that the teacher works on is the intellect, the heart and the will of the pupil. What development will they attain when the teacher's highest ambition is drawing his salary? The development of the intellect can be accomplished by teaching. The formation of the character of the pupils is not accomplished by words only, it requires the example of the teacher. He, therefore, must be a man of strong will, of order, just and charitable, prudent and circumspect. He must be possessed of a thorough knowledge of human nature so as to know when to show kindness and when to be severe.

Teachers possessing these faculties are to be classed amongst the most estimable citizens. It is to be regretted that many who by nature are educators step out of their positions when experience has enhanced their natural fitness. In former times there was an excuse for it, because a talented, clever man could not be satisfied with such a paltry salary as was formerly paid. In fact, not knowing how to make ends meet he could not fulfill his duties with that cheerfulness, with that ease of mind which is absolutely necessary for mental work. A teacher's thoughts must be in his work. Nowadays society—the state, is commencing to realize the true value of education, and we have reason to hope that in the race for perfect education Canada shall not be out-distanced by any nation on earth. Permit me to use the phrase of an American turfman and say in this respect, with all the ardor of soul by which we should be animated: We will take nobody's dust. In fact, Canada is already ahead of the public schools of France, of Italy, of the United States and of other countries, by recognizing religion as the only and most powerful factor in solid moral education that will guard us against all the dangers of socialism, nihilism, anarchy and all the other evils undermining society, which spring from an irreligious system of training.

May it please Your Grace, Rev. Gentlemen, Ladies and Gentlemen, allow me in connection with this, and in conclusion, to repeat a few lines—part of an address in rhyme, which some time ago I had the honor of presenting to one who in the same spirit which animates you, has ever most zealously labored for the dissemination of truly Christian principles in teaching. I hardly need mention his name; you already anticipate it—the honored U. E. Archambault, Director-General of the Catholic Schools in this city.

CHRISTIAN EDUCATION.

'Tis by Christian education
That the spirit of a nation
Will develop animation,
And grow strong;
Can there be a better token,
Where the law divine is spoken,
Than to seldom see it broken
By a wrong?

We note a country's waning
By its lack of moral training,
While, its scoffers are disdainful
The true God;
What's the human now sophistic
With a doctrine atheistic,
In the mirror of the mystic,
But a clod.

Sure the hand of desolation
Will impel the subjugation
Of the sordid population,
Who proclaim—
That death is no transition,
It but ends our lowly mission—
To no higher acquisition
Should we aim.

'Tis thus in history's pages,
Through the current of the ages,
Lands in brightest stages
Have declined,
Their maidens' honor faded,
Their sons became degraded,
In depths of vice they waded
And reclined

The ship of state is stable
 When 'tis moored by heaven's cable,
 And the pilot is thus able
 To repose;
 But reject God's erudition,
 Hunt the pastors from the mission,
 What a demon ebullition
 Will disclose!

Carnage, blood and plunder,
 Would tear the world asunder,
 The hosts of Hades could wonder
 At the sight,
 Foul anarchy and treason
 Would usurp the throne of reason,
 And the curse of every season
 Would be fight.

Dread chaos and disorder
 Would desecrate each border,
 'Till heaven's great Recorder
 Would let fall
 These plagues of decimation,
 That awaken contemplation,
 By the marks of devastation
 That appal.

Then—the brow of heaven clearing,
 The sun of peace appearing,
 Old earth again is nearing
 Her ally;

For piety and learning,
 The whole world's praise once earning,
 Her spirit now is yearning
 With a sigh.

Oh, man! Whate'er your station,
 Shun the demon agitation
 For a godless education
 In your age;
 Promote the queen of science,
 Give to her rules compliance,
 She is the true reliance
 Of the sage.

Works recent or Mosaic,
 Either lofty or prosaic,
 Whether taught by priest or laic,
 Are sublime.
 If she guards them with her aegis
 'Gainst the warfare Satan wages
 To obscure her brilliant pages
 With his slime.

True, the Christian educator
 Is a potent mediator,
 And the real emancipator
 Of his race;
 His name shall live in story,
 Be he juvenile or hoary,
 And the kingdom of God's glory
 Is his place.

Après l'intéressante conférence qui précède, M. J.-G.-W. McGown déclama, avec le talent que nous lui connaissons tous, la belle et touchante poésie de François Coppée, intitulée : *La Veillée*. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre, ne l'ont certainement pas regretté. Aussi les applaudissements ne lui ont pas fait défaut de la part de l'assemblée qui le rappela.

Vint ensuite M. l'abbé Bourassa, sous-principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, que le public a déjà eu l'occasion d'entendre plus d'une fois, et dont le talent comme conférencier est très avantageusement apprécié de tous.

M. Chauveau et *l'Idée nationale*, tel est le titre de sa conférence, que je suis heureux d'inclure dans ce rapport, et qu'on lira, sans doute, avec intérêt et profit.



Hon. P.-J.-O. Chauveau.
2^e Surintendant de l'Instruction publique.

M. CHAUCHEAU ET L'IDÉE NATIONALE.

Monseigneur. Monsieur le Surintendant, Mesdames et Messieurs,

Je n'ai pas à vous adresser, avant ma causerie, des compliments ni des remerciements pour l'empressement aimable avec lequel vous avez répondu à l'invitation de ces Messieurs. Leur président, M. Cassegrain, vient de s'acquitter de ce devoir, comme il remplit tous ses devoirs, par la force même de l'habitude, c'est-à-dire très bien. Or, par la même force, voulant, à mon tour, vous dire des choses gracieuses, je faillirais probablement à la tâche : mais je ne puis me dispenser d'offrir mes remerciements personnels aux amis qui m'ont fait la faveur de venir spécialement pour moi et, du même coup et par avance, aux quelques personnes de mon auditoire qui seront devenues, après m'avoir entendu, quelque peu mes amis.

Et je vous dois à tous de vous dire comment et pourquoi je suis, en ce moment, appelé à vous entretenir, pendant quelques instants, de la personnalité et de la vie de M. Chauveau.

Il y a quelques mois, M. Robillard, membre de l'Association des instituteurs catholiques du district de Montréal, ayant eu l'occasion de m'entendre répondre à un toast porté au clergé national, dans les agapes fraternelles d'une société de mutu-

alité de notre province, se mit en tête que je pourrais tout aussi bien faire une conférence à la centième réunion de ses confrères.

J'eus la faiblesse de me rendre à sa sollicitation. Puis, fort incertain du sujet que je pourrais bien soumettre à la compétence d'une aussi grave assemblée, je m'en fus consulter M. l'abbé Verreau, Principal de cette maison, dont je n'avais pas encore l'honneur d'être le collaborateur. Il me suggéra aussitôt une étude biographique sur le regretté M. Chauveau.

Je me rendis sans peine à son désir.

J'avais trop personnellement connu et aimé cet homme de bien, qui fut en même temps un homme éminent, pour ne pas m'estimer heureux d'avoir à louer sa mémoire devant une association qui lui doit, avec son existence, les si précieux encouragements dont son président vient d'évoquer le souvenir en des paroles d'une justice émue.

Il était, du reste, trop légitime que son éloge retentît avec une certaine solennité dans une maison qui, elle aussi, lui doit, après l'existence, une large part de son développement et de ses succès.

Ami de cœur de M. l'abbé Verreau, il a été, de longues années durant, son collaborateur éclairé et dévoué, son soutien précieux dans toutes les phases de l'œuvre toujours laborieuse et souvent pénible, que celui-ci accomplit à l'École depuis son origine. Il a, plus d'une fois, assuré la stabilité de l'institution sur une base qui n'a jamais cessé d'être discutée et menacée. Peut-être lui sera-t-il, là-haut, d'un secours efficace pour dissiper les nuages qui s'amoncellent en ce moment sur elle !

I

Le 27 janvier 1842, le *Canadien*, de Québec, reproduisait du *Courrier des États-Unis* les lignes suivantes :

“ Il y a quelques mois, parcourant l'Amérique en ses parties diverses, nous fûmes frappé du beau rôle que pourrait y remplir un journal assez heureusement conçu pour devenir le représentant et le défenseur de la nationalité française au sein du Nouveau-Monde. La grandeur et l'utilité de cette tâche nous séduisirent à tel point que nous ne pûmes résister au désir d'en transmettre l'impression à un journal de Paris, dont les colonnes étaient ouvertes à nos humbles observations. Voici à peu près ce que nous lui écrivîmes :

“ Le langage est et sera à jamais le signe le plus distinctif, le plus profond et le plus vrai dont la Providence ait marqué et caractérisé les différents peuples. C'est là ce qui, dans un prochain avenir, classera et constituera les différents groupes de notre humanité. C'est par le verbe que les hommes se distingueront toujours d'eux-mêmes aussi bien que du reste de la création. L'influence du langage sur les idées et sur les habitudes sociales est immense.

“ Aussi les conquérants ont-ils toujours cherché à effacer du sein des populations conquises cette tradition vivace de leur passé, qui est comme l'incarnation de leur esprit. Les Anglais nous en fournissent l'exemple au Canada, dont ils ne parviendront pas à arracher l'esprit français, tant qu'ils ne lui auront pas arraché son idiome..... Le journal dont je vous soumetts la pensée, viendrait s'offrir en ami et en allié aux populations militantes de l'Amérique qui ont à défendre leur idiome national contre l'invasion ou contre l'isolement, cet autre ennemi plus redoutable que la persécution. Portant la parole française à tous les points du Nouveau-

Monde, il soutiendrait et rallierait tous ceux qui entendent cette parole et, de ces différents membres épars, il ferait, s'il est possible, un esprit et un corps."

Ces lignes tombaient de la plume de M. Frédéric Gaillardet, homme de lettres parisien, déjà très connu du public littéraire de France par différents articles de journaux et surtout par son fameux procès avec Alexandre Dumas, au sujet de leur collaboration respective à la non moins fameuse *Tour de Nesles*.

Il venait de prendre la direction du *Courrier des États-Unis* et rédigeait, dans les termes que je viens de lire, son article-programme.

Aucun journal, mieux que le *Canadien*, n'était digne de lui donner la publicité de ses colonnes et la faveur de son adhésion.

Fondé au plus fort de nos luttes parlementaires, pour appuyer et inspirer notre vaillante députation bas-canadienne, si infatigablement dévouée à la réclamation de nos droits contestés et de nos libertés opprimées, ce journal portait à son frontispice cette franche et claire devise: "Nos institutions, notre langue et nos lois." Son directeur était M. Etienne Parent, esprit large, prudent et vigoureux, qui avait eu le courage, au moment de la terrible crise politique de 1834 à 1837, de rappeler à la sagesse la majorité parlementaire dont l'ardeur mal réglée et les revendications à outrance faillirent à jamais compromettre la plus juste et la plus noble des causes et anéantir dans le sang de ses concitoyens les fruits d'une action et d'une lutte de cinquante années. Il se montrait donc fidèle à son passé, en faisant écho à l'appel intelligent et généreux du *Courrier* en faveur de cet "idiome" immortel, de ce "verbe" spirituel, franc, généreux et brillant qui proclamait alors énergiquement, aux bords du Saint-Laurent, les souvenirs, les espérances et les aspirations de cinq cent mille Français, livrés seuls à la haine ou au moins à la malveillance d'un élément hostile et puissant qui prétendait hautement,—"par droit de naissance et par droit de conquête,"—dominer et réduire sur le terrain politique ceux qu'il avait terrassés, sans abattre leur courage et leur constance, sur les derniers champs de bataille.

Or, parmi les collaborateurs du *Canadien*, personne, mieux que le jeune Chauveau, n'était digne d'apporter le concours de sa plume au service de l'idée nationale, car il commençait dès lors à en être parmi nous le représentant, sinon le plus complet et le plus vigoureux, du moins le plus distingué, le plus multiple et le plus fécond qu'elle ait compté au nombre de ses serviteurs pendant un demi-siècle. Je devrais peut-être ajouter, hélas! le plus oublié de la grande majorité de nos contemporains, qui vivent trop vite et trop complètement dans le présent pour avoir le loisir et le souci de se rappeler et de remercier ceux qui furent les grands serviteurs de leurs intérêts de la veille ou.....de l'avant-veille, lorsqu'ils ont cessé de faire du bruit, sans cesser de leur faire du bien.

Pierre-Olivier Chauveau n'avait alors que vingt et un ans.

Admis, l'année précédente, au Barreau de Québec, il avait quitté, à l'âge de dix-sept ans, cette vieille et illustre maison du Séminaire, pépinière toujours féconde d'hommes utiles ou glorieux, que dirigeaient alors avec talent, dans la voie d'un large esprit d'initiative et d'un progrès sagement entendu, deux prêtres d'un rare mérite, MM. Demers et Holmes,—le second, protestant converti, dont M. Chauveau a analysé les très remarquables conférences de dogme et d'apologétique chrétienne.

Le premier, supérieur de l'Institution, avait, un jour, répondu à une ouverture de cœur et de conscience du jeune *finissant*: "Vous voulez vous faire prêtre? Vous

êtes bien jeune..... Seize ans ! Bien, bien, allez dans le monde, petit, on verra plus tard."

Plus tard fut trop tard pour ce projet qui n'était que le rêve d'une jeune âme naïvement et ardemment chrétienne, développée dans l'atmosphère domestique la plus pieuse dont mère canadienne ait jamais entouré un enfant, d'autant plus aimé et choyé.—trop peut-être pour sa formation parfaitement virile,—qu'il était l'unique souvenir vivant d'une affection et d'un bonheur qui avaient mérité d'être plus durables !

Mais, plus tard et toujours, on vit, dans la vie privée et publique de l'homme qui avait suivi, adolescent, le conseil éclairé du prêtre, le fruit des leçons religieuses du jeune âge : un chrétien profondément convaincu de sa foi, étroitement attaché aux rites qui l'expriment et aux pratiques qui la manifestent et la soutiennent, puisant dans sa lumière la direction élevée de sa vie et, dans sa douceur, la consolation des jours de souffrance et d'humiliation.

Son patriotisme en reçut la forte et profonde empreinte. Ce fut le patriotisme d'un chrétien qui ne sépare pas les intérêts de la terre de ceux du ciel, et qui ne conçoit pas le service de l'Etat et de la Patrie dans l'antagonisme avec l'Eglise, pas même dans un bienveillant et respectueux désintéressement de sa direction et de ses enseignements.

C'est ce patriotisme-là,—celui qui doit être le nôtre, si nous voulons marcher et grandir dans la voie que nous ont ouverte les fondateurs de la Nouvelle-France,—qui domine l'œuvre littéraire de M. Chauveau aussi bien que les sommets de sa carrière administrative et politique.

Ses premiers écrits, en vers et en prose, en ont été l'expression vigoureuse et spontanée. A l'âge où il les publia, on ne feint pas, on ne calcule pas, et c'est là un des grands charmes de l'aurore de toute vie littéraire : l'âme de l'écrivain se livre et s'épanouit naïvement dans ses œuvres. Jamais, comme à cette heure, on ne pourra dire de lui ce mot si vrai d'un styliste consommé : " Le style, c'est l'homme."

M. Chauveau avait dix-huit ans, lorsqu'il consacra, sous ce titre : *L'Insurrection*, ses premiers vers au courage malheureux de ces soldats improvisés que des chefs imprudents armèrent pour la revendication de droits et de libertés auxquels un grand nombre d'entre eux entendaient peu de chose.

L'année suivante, 1839, sous le coup de l'unanime réprobation soulevée au cœur de nos compatriotes par la répression cruelle d'un soulèvement que l'opiniâtreté et l'injustice gouvernementales devaient rendre excusable sinon justifiable, il adressait à Sir John Colborne, l'auteur de ces excès, ces *Adieux* pathétiques et sévères qui rappelaient à un critique français " quelque chose de la verve et de la manière de l'auteur des *Iambes* (1)."

Colborn, comme la ville est sombre à ton départ !
On dirait un linceul jeté de toute part !
Ces visages, parfois mobiles comme l'onde,
Conservent tous l'aspect d'une douleur profonde.
Est-ce qu'en te perdant, le peuple croit qu'il perd
Un maître juste et bon, un maître ferme et sage ?
Ce pauvre peuple, hélas ! victime de ta rage,
A-t-il donc oublié tout ce qu'il a souffert ?

(1) M. de Puibusque.

Des villages détruits n'est-il plus de fumée
 Qui, montant vers les cieus, déceles tes méfaits ?
 De tes séides fières la fureur désarmée
 N'exalte-t-elle plus les crimes qu'ils ont faits ?
 Loin de cela, bien loin ! Ce que fut ta clémence,
 On ne le sait que trop, et tes lâches amis
 Qui du sang des vaincus par toi furent nourris,
 En te reconduisant, bénissent ta clémence.
 Mais le peuple, vois-tu, ne s'émeut plus de rien,
 Et tout ce qu'on lui fait, que ce soit mal ou bien,
 Le laisse au même état, le laisse triste et sombre.
 Des proconsuls méchants il ne sait plus le nombre
 Qui passèrent sur lui comme un glaive acéré,
 Et, stupides, l'ont tous froidement lacéré.
 D'un jour calme et serein il n'attend plus l'aurore :
 Il a trop espéré pour qu'il espère encore.
 Ainsi qu'un mendiant qui, déchu de bien haut,
 Sale et déguenillé, gît auprès d'une borne,
 Contemplant les palais qu'il possédait tantôt,
 Aumône et coups de pieds, reçoit tout d'un air morne,
 Un peuple qu'on descend vivant dans son cercueil,
 Confond les jours de fête avec les jours de deuil.
 Voilà comment, voilà, sans qu'un long cri de joie
 N'éclate dans les airs et ne te suive au port,
 Sans que, pour le bénir du bien qu'il nous envoie,
 Sans que, pour témoigner un trop juste transport,
 Nous adressions au ciel un hymne d'allégresse,
 Voilà, Colborn, voilà comment tu peux partir,
 Ne laissant après toi qu'un sanglant souvenir
 Et tout fier d'observer la publique tristesse.
 Oh ! lorsque l'océan recevra ton vaisseau,
 Si l'esprit protecteur de la jeune Amérique,
 Comme le dieu des mers, à la pointe d'Afrique,
 Apparut à Gama, pouvait surgir de l'eau,
 Lugubre et menaçant, et sa bouche sévère
 Dire la vérité, la dire sans mystère,
 Saurais-tu que répondre à sa pressante voix ?

.....
 Tu pars ! . . . De ton vaisseau les foudres ont tonné,
 Et le dernier signal bientôt sera donné.
 De ta suite déjà s'agitent les panaches,
 Des tambours de la garde un dernier roulement,
 De tes amis zélés un rauque hurlement,
 Dans le sein de la foule un mouvement rapide,
 Annoncent ton départ. Reçois donc nos adieux !
 Nous ne médions pas de ton règne odieux :
 Qui voudrait remuer ta mémoire fétide ?
 Seulement, pour flatter l'orgueil de ton vieux cœur,
 Si, par hasard, dans Londres, une vénale plume
 Voulait de tes hauts faits compiler un volume
 Sur tes exploits récents, ô le noble vainqueur !
 Rappelle-toi là-bas ce qu'une amitié sage
 Te souhaite au départ : Silence et bon voyage (1) !

Nous devons faire, dans l'indignation puissamment sarcastique du jeune poète,
 la part de la passion de son âge et de la sombre colère qui bouillait au fond de tous

(1) *Le Canadien*, 23 octobre 1839.

les cœurs patriotiques, au spectacle du funèbre dénouement d'un drame où leurs droits les plus incontestables avaient été méconnus et sacrifiés aux exigences de la faction bureaucratique, appuyée par la toute-puissance du ministère tory qui gouvernait à Londres.

Sir John Colborne n'était pas un monstre de cruauté. Après le sac de St-Eustache, il fut juste et bon aux villageois paisibles qui avaient subi, bien malgré eux, l'état de siège avec l'horreur de ses conséquences, infligé à leurs dispositions pacifiques par une minorité aveuglée. C'était un soldat, qui crut devoir réprimer la violence par une violence excessive, et, de plus, un soldat anglais, très pénétré de la suprématie, de la grandeur et des droits de sa nation : il croyait, comme beaucoup des siens, que c'est pécher deux fois que de se révolter contre Albion.—eût-elle cent fois tort,—et qu'un pareil crime ne saurait être châtié trop durement.

Tous ces faits, du reste, sont du domaine de l'histoire. Il ne saurait être mauvais, ce me semble, de les étudier avec une consciencieuse impartialité, avant de multiplier des dithyrambes qui sentent quelque peu leur jeunesse. Et, s'il paraît urgent aux admirateurs candides d'un mouvement insurrectionnel qui n'est certes pas à louer sans réserve, d'en consacrer le souvenir et la gloire par des monuments durables, il ne saurait être défendu à des patriotes non moins sincères et peut-être plus éclairés de regretter qu'un zèle aussi ardent se préoccupe si peu d'offrir un hommage au moins égal aux chefs pacifiques et autrement méritants de nos grandes batailles parlementaires : les Papineau, les Bédard, les Parent, les Bourdage, les Neilson, les Quesnel, les Viger, les Cuvilier, les Lafontaine et les Morin. Leurs travaux, leurs vertus civiques et leurs discours valent bien la poudre et le sang d'une heure de Chénier

Quoi qu'il en soit, M. Chauveau a prouvé, dans ses *Adieux à Colborn*, qu'il aimait ardemment son pays, et il a dit son amour et sa colère en des vers expressifs, malgré quelques inexpériences de jeunesse. Il a prouvé aussi qu'en cultivant plus constamment cette forme supérieure de la pensée humaine, il eût pris sans effort un rang distingué sur notre parnasse, à côté de talents peut-être plus laborieux que le sien et de réputations parfois surfaites par un grand luxe de réclame.

Songez que ce jeune homme n'avait pas encore vingt ans. Il était sorti du collège à dix-sept ans. Il entra au Barreau à vingt et un ans.

A vingt-quatre ans, il était élu député du comté de Québec au Parlement des Canadas-Unis, de préférence à l'Hon. John Neilson, un vieil ami des Canadiens-français, un vétéran de nos luttes politiques. Il était ministre à trente et un ans et Surintendant de l'Instruction publique à trente-cinq.

Ces précoces succès, ces rapides et brillants états de service peuvent bien faire excuser la vanité, si candide du reste et si *bon enfant*, qu'on s'est laissé trop souvent aller à lui reprocher. Nous connaissons tous des vanités et des prétentions qui se paient de titres moins solides et moins éclatants, et j'aurais aimé voir ceux qui se sont plu à adresser ce reproche à M. Chauveau, le faire toujours avec la courtoisie charmante et la grâce dégagée avec lesquelles cet homme essentiellement bon savait lancer l'épigramme et le trait piquant à des adversaires dont il n'a jamais pu se faire des ennemis.

Je ne prétends pas analyser, ce soir, son œuvre littéraire, encore moins résumer et juger sa vie publique. J'ai dû même renoncer, dans une réunion où une pareille étude trouvait naturellement sa place, à exposer et apprécier ce qu'il a

fait pour l'instruction publique de son pays, pendant les dix-huit années qu'il en a exercé la surintendance. On ne saurait nier, je le crois, que son administration ait été fructueuse et brillante à plusieurs égards.

Elle a pu être déparée par des lacunes ou des erreurs qui n'étaient pas, du reste, exclusivement son fait. L'on ne saurait oublier que M. Chauveau a eu à présider au fonctionnement d'un organisme nouveau et délicat, au milieu des complications qu'entraînent forcément les relations de l'Eglise et de l'Etat, dans un pays où les limites de la thèse catholique et de l'hypothèse libérale n'ont pas toujours été bien comprises et pratiquement définies, avec un sens suffisamment juste des situations, et où l'ardeur du tempérament national et de l'orthodoxie traditionnelle ont fait trop souvent perdre de vue l'importance de ménager les bonnes volontés indiscutables et les illusions honnêtes, avant de réproucher sans réserve et de condamner sans ménagement des nuances d'opinion ou des divergences d'attitude qui ne révélaient pas forcément, chez leurs auteurs, des tendances hérétiques ou des velléités schismatiques. Il avait, de plus, à parer aux difficultés d'un autre ordre, provenant de ce dualisme des religions et des nationalités qui se reproduit dans toutes les branches de notre administration publique et dans plusieurs sphères de notre activité nationale. Sur ce point, je crois que jamais homme d'Etat catholique et canadien-français, sans abdiquer aucun principe, n'a su déployer à l'égard d'une minorité anglaise et protestante autant de justice, de bienveillance et de loyauté.

A ce propos, j'invite les prétendus partisans de l'égalité des droits civiques et les bruyants sectaires qui abritent l'esprit de persécution sous le drapeau de la protection des intérêts de race et de la neutralité nominale de l'école, à méditer ce passage d'une lettre qu'un secrétaire de S. A. R. le Prince-Consort adressait, en 1857, au Lord-évêque anglais de Montréal, pour le remercier de l'envoi de deux volumes que M. Chauveau avait fait parvenir, par l'entremise de ce haut dignitaire protestant, à l'époux de notre Souveraine :

“ Son A. R. accueille l'envoi de M. le Surintendant avec un plaisir d'autant plus vif que votre lettre lui apporte en même temps la preuve que les hommes éclairés de l'Eglise romaine et de la Religion protestante peuvent réussir parfaitement à mettre au service des intérêts communs du christianisme la cordialité des mêmes efforts et une égale absence de cet esprit de secte qui envenime trop souvent les rapports des deux communautés.”

Beau témoignage, certes, rendu à l'un de nos hommes d'Etat les plus sincèrement catholiques et français par une des voix les plus irréprochablement protestantes et les plus incontestablement britanniques qui puissent être au monde ! Je prie nos frères séparés—et égarés—des provinces de l'Ouest et du Nord-Ouest de vouloir bien,—s'ils sont capables de cette justice,—tirer de ce texte, au point de vue des circonstances présentes, les conclusions logiques qu'il renferme.

II

J'ai dit que le jeune poète du *Canadien* avait répondu à l'appel de M. Gaillardet. J'ai même lieu de croire qu'il l'avait devancé, puisque M. John Lespérance, dans l'article biographique qu'il lui a consacré dans le *Week* de Toronto, place sa correspondance politique au *Courrier* entre les années 1840 et 1855. Ces lettres furent largement espacées entre ces dates extrêmes, si j'en juge par ce passage d'une lettre

de M. Gaillardet, datée du 2 septembre 1844 : " Il y a bien longtemps que vous laissez le *Courrier* veuf de vos écrits. Savez-vous que, pour les appréciateurs de votre jeune et beau talent, c'est à prendre le deuil ? "

Ceux qui ont pu lire, depuis, les revues européennes de M. Chauveau dans l'*Opinion publique*, la *Revue de Montréal*, le *Canada français* et d'autres publications analogues, se rendront compte de l'intérêt et de l'attrait que cette correspondance a pu offrir aux lecteurs du *Courrier*, et ils souscriront sans doute à l'appréciation de M. Masseras, l'un de ses rédacteurs, écrivant, le 3 mai 1851, à son collaborateur canadien : " Depuis cinq ans, les correspondances que vous adressiez de temps en temps au *Courrier*, ont été les seules lumières qui aient éclairé pour moi les questions canadiennes. Les journaux, remplis par des polémiques violentes et trop souvent personnelles, ne permettent guère de distinguer le juste du faux et oublient toujours, d'ailleurs, qu'ils peuvent être lus par des gens non initiés aux affaires de leur pays. "

Je rapproche à dessein de ce jugement sévère d'un Français de New-York les observations analogues émises, cinq années plus tôt, par un Montréalais de mérite, M. Le Tourneau, éditeur de la *Revue canadienne*, de l'*Album littéraire et musical*, de la *Revue de législation et de jurisprudence*. Ecrivant à M. Chauveau au sujet d'un roman canadien que le jeune député lui avait promis pour son *Album*,—et qui devait être *Charles Guérin*,—il lui disait :

" Il est beaucoup à désirer que des plumes comme la vôtre viennent en aide aux journalistes de la Province, quand toutefois on peut les imprimer convenablement. Ce serait le moyen de relever la presse de l'état avili dans lequel l'ont traînée de misérables écrivailleurs, qui manquaient autant sous le rapport des talents que sous celui de la gentillesse nécessaire dans les transactions ordinaires de la vie. Pour nous, il faut tâcher d'améliorer cet état de choses. Avec la collaboration de quelques hommes comme vous, je parviendrai à jeter quelque intérêt sur nos colonnes. " (13 janvier 1846.)

Ces fragments de lettres intimes de l'époque prouvent qu'au moins sous le rapport de la décence et de la courtoisie, notre presse quotidienne d'aujourd'hui, quand elle n'est pas fouettée par une de ces rafales de passion politique qui viennent de temps à autre secouer sa tranquille allure, a su faire oublier les intempérances et les violences de celle de 1846 et de 1851.

Ces lettres prouvent aussi l'estime que profes-aient dès lors les hommes compétents pour le talent si parfaitement distingué de M. Chauveau.

Car il ne faut pas oublier qu'il a été non seulement un homme de lettres remarquable, mais en tout et partout, dans ses discours et ses écrits, dans son commerce intime comme dans ses relations officielles, un parfait gentilhomme.

Je me rappelle même que ce mot de *gentilhomme*, la première fois qu'il a frappé mon oreille d'enfant, était appliqué à M. Chauveau. Je n'avais alors que sept ans. Je me mis à observer, avec l'attention muette, soutenue et naïve qui est le propre de cet âge, l'hôte aimable que ma mère venait d'honorer d'une qualification toute nouvelle pour moi, et je me rendis bientôt compte, à le voir et à l'entendre, qu'un gentilhomme est un homme parfait de langage et de manière, abordant légèrement et courtoisement tous les sujets de conversation, sans dogmatiser ni déclamer, plein de respect et d'attentions gracieuses pour les femmes et d'une aimable rondeur de façons avec les hommes. Ce que je sentis de M. Chauveau, à cet âge d'impressions naïves et directes, je le compris bien profondément plus tard, à la faveur

de son intimité quotidienne, et quand je le vis pour la dernière fois, peu de semaines avant sa mort, dans la petite chambre d'hôtel où la première atteinte de son mal venait de l'aliter, ce fut le sourire aux lèvres qu'il me donna congé, après un entretien sur lequel la grâce reverdie de son esprit venait de répandre tout son charme.

Certes, il avait bien raison, ce membre éminent de l'Institut de France qui s'exprimait ainsi à son propos, dans une lettre à M. Bossange : " M. Chauveau est un littérateur distingué, un homme bienfaisant, un Américain éminemment français, et il ne dépendra pas de moi que, en toute circonstance, je ne lui sois pas utile, agréable, personnellement où près de l'Académie des Sciences morales et politiques" (M. Moreau de Jonnés, 25 avril 1859).

Ces sentiments ont été partagés par tous les Européens cultivés qui ont eu avec lui des relations quelque peu suivies. Ces relations sont même un des traits caractéristiques de sa vie et de sa carrière administrative et littéraire. Ils ont été la forme d'un des plus signalés services que son patriotisme si sincère et si actif ait rendus à notre nationalité : la révéler à l'Europe littéraire et savante, à la France surtout, qui l'avait si longtemps et si profondément oubliée, après l'avoir si légèrement dédaignée et délaissée. Pendant près d'un demi-siècle, il a entretenu avec nombre de sommités du monde politique, scientifique et littéraire de notre mère-patrie une correspondance qui a eu pour fin et pour effet de lui révéler graduellement notre vie nationale, notre expansion croissante, les travaux et les livres de nos écrivains, les débuts et les succès de nos artistes et de nos hommes d'Etat. Sur la liste de ses correspondants, dont il a eu l'heureuse idée de conserver les lettres, figurent les noms de Mgr Dupanloup, de Montalembert, du duc de Broglie, du Prince d'Artemberg, de Victor Duruy, de Camille Doucet, de Marmier, de l'Académie française, d'Eugène Rendu, l'ami d'Ozanam et du Cardinal Pie, de Claudio Janet, de Rameau de St-Père et de tant d'autres qui tous lui écrivent avec respect, estime, admiration souvent, sympathie affectueuse toujours, sollicitent sa collaboration à leurs périodiques et le remercient de l'envoi incessant de livres, brochures et journaux du pays qui leur révèlent notre vie française, notre passé historique, notre état politique et social, nos aspirations légitimes, nos progrès matériels et moraux dans les voies traditionnelles de la France chrétienne.

C'est ainsi qu'un jour M. de Montalembert le remercie d'un envoi de ce genre : " J'ai à cœur de ne pas retarder l'expression de ma sincère reconnaissance. Elle est d'autant plus vive que j'ignore absolument quels titres je puis avoir à une bienveillance dont vous m'avez déjà donné plus d'une preuve et dont la continuation, dans les circonstances actuelles, me touche plus que je ne puis dire. Peut-être vous êtes-vous rappelé les efforts de mes amis et les miens pour la liberté de l'enseignement, que nous avons conquise sous la République ; mais ces efforts sont si complètement oubliés en France que leur souvenir a dû s'effacer encore plus facilement au delà de l'Atlantique. Peut-être avez-vous su qu'une phrase tombée de ma plume sur les libertés du Canada avait servi de motif à la condamnation portée contre moi l'hiver dernier : et vous auriez raison d'en conclure que mon attention et mes sympathies se portent depuis longtemps sur cette noble race canadienne qui sait si bien pratiquer et revendiquer, au besoin, les principes du *self-government* que la France a si misérablement oubliés. Quoi qu'il en soit, je n'en suis pas moins heureux de posséder, grâce à vous, un véritable trésor de renseignements historiques et statistiques sur un pays dont le présent, le passé et l'avenir méritent d'être étudiés et admirés par les esprits sérieux." (5 septembre 1859.)

Dans une lettre subséquente, le noble comte s'excuse sur ses infirmités croissantes et sur le temps que lui réclame la reprise de ses *Moines d'Occident*, de ne pouvoir entreprendre la rédaction d'une étude, relative sans doute au Canada et à ses libertés, que M. Chauveau lui avait suggérée. (13 mars 1860.)

M. le duc de Broglie lui écrit, le 11 décembre 1887 : " La situation de la France est toujours bien triste, et vous la dépeignez, — dans son introduction à la *Vie d'Ozanam*, — sous des couleurs trop véritables. Nous aurions grand besoin d'une infusion du vieux sang français dont nos compatriotes du Canada ont conservé toute la pureté."

M. Désiré Nisard, l'éminent critique qui a tenté si persévéramment de réagir contre les débordements et les excès de la mauvaise littérature du jour, le successeur de Villemain dans la chaire d'éloquence latine de la Sorbonne, le réorganisateur de l'École normale supérieure de France, lui dit, entre beaucoup de choses flatteuses : " Je ne suis pas peu confus qu'ayant la pensée si amicale de parler aux lecteurs canadiens de mon *Histoire de la Littérature française*, vous soyez obligé d'emprunter pour la lire, l'exemplaire de la bibliothèque de Montréal. Si l'on m'eût demandé : " Avez-vous envoyé votre livre à M. Chauveau ? " je l'aurais assuré sans hésiter. Car quelle apparence que, pouvant disposer à chaque édition — la treizième vient de paraître — de quelques exemplaires, j'aurais oublié de comprendre parmi ceux à qui j'en ai fait hommage le seul ami que j'ai au Canada et le plus compétent des juges que j'y puisse avoir ? " (15 février 1888.)

M. Joüon des Longrais, de Rennes, l'auteur de patientes recherches sur la ville, la famille et les voyages de Jacques-Cartier, lui écrit, en 1886 : " Je ne puis tarder plus longtemps à vous remercier de votre bel ouvrage sur Garneau. Il ne m'appartient point d'en faire un éloge que vous avez reçu bien des fois de personnes plus autorisées que moi. Personnellement, votre livre m'a ouvert des aperçus nouveaux et m'a véritablement instruit sur une foule de faits et de personnages politiques que nous ne connaissons pas assez dans la vieille France. Je vous suis donc on ne peut plus reconnaissant de me l'avoir adressé. En lisant le *Jubilé pontifical à l'Université Laval*, j'ai été heureux de voir exprimés, surtout de votre part, les sentiments de foi que je partage et qui sont si chers à notre Bretagne. Mille remerciements aussi, Monsieur, pour le volume de M. Myrand qui, sous une forme pittoresque, met si bien en scène les compagnons de Jacques Cartier dont les noms me sont plus familiers que ceux de beaucoup de mes contemporains. Je serais très heureux d'avoir une bonne adresse de librairie canadienne, car je puis avoir besoin d'ouvrages sur votre pays, qu'il me serait plus facile de faire venir que de trouver à Paris. (8 avril 1888.)

Par une autre lettre, il lui offre un exemplaire d'un autre de ses livres qu'il a dédié à la Société Royale du Canada, " en témoignage de la grande sympathie qu'il a toujours éprouvée pour notre pays, comme Français et aussi comme Malouin, compatriote de Jacques-Cartier." (6 janvier 1888.)

M. de Maulde, fondateur de la *Société d'histoire diplomatique* et directeur de la *Revue d'histoire diplomatique*, organe de cette société, lui apprend qu'il vient de faire admettre, sur sa recommandation, comme membres correspondants de l'association dont lui-même fait déjà partie, trois écrivains d'un rare mérite, MM. les abbés Casgrain et Verreau et M. Duclos de Celles, l'éminent publiciste et notre bibliothécaire fédéral, et il sollicite de son entremise l'adhésion d'un certain nombre de nos compatriotes à l'œuvre que poursuit la société, à savoir " l'étude de la science des

rapports internationaux des peuples et du droit international, appuyée sur les règles de l'expérience et de l'histoire, son plus solide fondement." Il rend compte, dans la Revue, de deux ouvrages de M. Chauveau et il le prie d'assurer ses confrères canadiens qu'ils doivent se considérer comme de véritables coopérateurs "sous sa direction, leurs communications devant passer sous ses yeux, avant tout". (23 novembre 1887.)

Faut-il vous citer d'autres noms et d'autres lettres? Le regretté M. Xavier Marmier, par exemple, un de nos plus vieux et plus dévoués amis? Il lui écrit que le livre de son fils sur Ozanam est "un franc et beau livre, bien conçu et très bien fait," que le père a raison de vouloir présenter ce volume aux suffrages de l'Académie, et il lui annonce que la dernière édition de l'*Histoire du Canada*, de Garneau, précédée de l'intéressante introduction dont M. des Longrais faisait plus haut l'éloge, a été remise à une commission de l'Académie, pour être proposée pour l'un de ses prix annuels. "Je n'ai pas besoin, lui dit-il, de vous dire que je le recommanderai de mon mieux."

M. Charles de Bonnechose, l'auteur d'un volume d'un style si alerte et si coloré sur Montcalm, lui dit: "J'ai toujours un œil ouvert du côté du Canada. Cet œil pourra-t-il jamais voir autre chose que des livres ou des lettres de mes chers amis d'Amérique? Veuillez croire, cher Monsieur, que, parmi ceux-là, il n'en est aucun à qui j'aimerais mieux serrer la main qu'à vous. Par dessus la mer, je vous tends la mienne, avec l'expression de ma vive sympathie et de mon entier dévouement."

M. de Bonnechose lui-même, MM. Rameau de Saint-Père, Georges Demanche, de la *Revue Française*, Victor du Bled, de la *Revue des Deux-Mondes*, Johannot, du *Courrier de Vaugelas* et plusieurs publicistes des plus distingués ont échangé avec lui un nombre considérable de lettres où respire le plus vif et le plus cordial intérêt pour notre pays qu'il a si largement contribué à leur faire connaître et aimer. Plusieurs d'entre eux lui font part de leurs vues et de leurs sentiments sur nos devoirs, nos méprises ou nos fautes, sur ce que nous aurions pu faire ou dû omettre en certaines conjonctures délicates où notre honneur et notre intérêt national étaient sérieusement en jeu, en péril même, parfois.

Je ne puis résister au plaisir de vous communiquer quelques passages de ces lettres, qui contiennent des aperçus très suggestifs. Celui-ci, par exemple, d'un de ses correspondants les plus sympathiques et les plus sagaces,—qu'il avait invité à la grande convention nationale de 1880 dont il a été le président. Il lui dit: "Je ne doute pas que la solennité de la Saint-Jean-Baptiste ne contribue à vous révéler à l'Europe, et je regretterais que des exagérations de langage, faciles à prévoir, viennent vous nuire près du grand public français. Le public, soyez-en sûr, n'apprécie pas les violences oratoires de certaine nature: il les juge inutiles et même dangereuses, car elles sont ensuite le prétexte de toutes les mesures brutales. Quant au parti républicain, vous savez de quelles préventions il est obsédé à votre endroit: avec peu d'efforts, on lui fera croire que le Canada est un "nouveau Paraguay" et l'on vous jettera *Candide* à la tête. Dès lors, votre nationalité cessera d'être ce qu'elle est encore: une *chose nationale*. Pour ma part, j'en serais désolé, car j'avais toujours espéré que le Canada,—et non pas la république, comme le prétendait M. Thiers,—serait le terrain qui nous rapprocherait le plus" (10 février 1880).

En 1885, année critique dans notre histoire, parce qu'elle a été la source de cou-

rants d'opinion et de démonstrations tour à tour imposantes et tapageuses, dont le retentissement et le contre-coup sont loin d'être apaisés, M. Claudio Janet, — dont la mort prématurée a mis en deuil les si nombreux amis qu'il possédait parmi nous, — appréciait en ces termes le caractère et la portée de ces faits : “ Le Canada reste toujours un de mes plus grands intérêts. Je suis avec amour votre développement national et économique. Les tristes événements du Nord-Ouest me paraissent déterminer une crise heureuse, au point de vue canadien-français. On se laissait trop aller à se mêler aux Anglais dans les relations sociales et à leur céder du terrain dans les choses politiques. Vous vous relevez fièrement à l'heure présente ; il me semble que le sentiment français s'échauffe, et c'est un bien : car il faut vraiment qu'un *beau désespoir les secoue*, pour empêcher 2.500.000 Français d'être, à la longue, étouffés par les 54 millions d'Anglo-Saxons qui les entourent : mais Dieu et votre courage feront ce miracle.” (20 octobre 1885.)

De ce passage, qui sent son ardeur méridionale et aussi, faut-il peut-être ajouter, cette légère inexpérience qui caractérise les opinions et les conseils de ceux de nos amis d'outre-mer qui n'ont pas fait un séjour assez prolongé parmi nous et une étude assez complète de notre état social et politique, il est intéressant de rappeler ces paroles d'un autre de nos amis, aussi fervent mais plus rassis, peut être, et de plus vieille connaissance : “ Il se trouve que votre pensée se rencontre absolument avec la mienne, au sujet de Riel..... Au fond, je crois bien qu'il ne mérite, sous aucun rapport, l'intérêt passionné qu'il a inspiré à certain public. Il ne vaut pas “ tant d'honneur ni tant d'indignité.” Mais, comme vous le dites très-bien, cette exécution excessive est une faute impardonnable : il eût suffi de le mettre pour sa vie dans une maison de santé. Mais, une fois cette faute commise par les hommes d'Etat, c'est une autre faute aussi excessive, aussi impolitique, pour le peuple canadien, de s'être emporté en agitations, comme il l'a fait. Mieux eût valu, comme vous le dites, dévorer l'affront en silence que de compromettre par des déclarations intempestives l'excellente position, l'éminente influence que les Canadiens-Français possédaient dans la Confédération et qui favorisait siugulièrement la chose essentielle pour eux : la liberté de leur puissante expansion.” Et il ajoute très-finement : “ A propos, je vous dirai qu'à mon sens on fait un peu trop de bruit, depuis quelques années, autour de cette *puissante expansion*. Il était bon, il était utile que les Canadiens eussent une conscience bien nette de cet état de choses et de leur virilité. Mais il est plus qu'inutile d'en tant parler : il faudrait, au contraire, que l'on sût bien que, plus elle sera silencieuse, plus elle sera puissante. Il y a bien d'autres sujets sur lesquels il serait utile, nécessaire de s'agiter davantage : notamment, le soutien et la propagation des paroisses et des écoles canadiennes aux Etats-Unis ! ”

L'examen réfléchi de ce double point de vue d'une question vitale pour notre race s'impose de plus en plus à l'attention de nos publicistes et de nos hommes d'Etat, qui ne sauraient trop se pénétrer de l'impérieux devoir qui leur incombe, sur ce point, — comme sur plusieurs autres, du reste, — de mettre la préoccupation du bien général et permanent de leurs nationaux au-dessus du souci des intérêts secondaires et transitoires des partis, quelque nécessaires qu'ils soient au fonctionnement de nos institutions politiques, au-dessus surtout de leur propre personnalité, quelque haute qu'elle soit en réalité ou qu'ils puissent la concevoir en leur for intérieur, à la faveur d'une illusion plus facile à admettre chez eux qu'à tolérer dans notre attitude à leur endroit.

Je crois pouvoir affirmer sans témérité, à l'honneur de M. Chauveau, que son attitude et son action politiques n'ont pas sensiblement ni habituellement dépendu de ces considérations d'ordre secondaire. L'élévation naturelle de son esprit, sa générosité de caractère et la sincérité de son patriotisme pouvaient, mieux que beaucoup d'autres, le défendre de ce danger. Les erreurs et les inconséquences qu'on a pu lui reprocher, doivent être attribuées à d'autres causes, d'ordre personnel ou extérieur, et l'histoire, sur ce point, sera clémente à sa mémoire.

III

Je crois vous avoir amplement démontré que l'idée nationale a inspiré et guidé M. Chauveau dans presque toutes ses relations avec les hommes éminents et haut placés de notre mère-patrie, dont il avait captivé l'estime et l'amitié. Mais ce n'est pas seulement à l'étranger qu'il a, par sa plume et par sa parole, manifesté son amour pour son pays et servi les intérêts les plus élevés et les plus durables de ses concitoyens.

Vous avez pu voir que ses nombreux envois de livres contenaient, la plupart du temps, une ou plusieurs de ses productions personnelles: discours, conférences, introductions aux livres de ses confrères, brochures, articles de journaux et de revues, séries entières du *Journal de l'Instruction Publique*,—auquel sa direction et sa large part de rédaction ont longtemps imprimé un rare cachet d'élégance et d'instructive précision,—œuvres même de longue haleine.

Ces dernières, toutefois, sont en très petit nombre: ses fonctions diverses, sa vie accidentée, la nature même de son esprit et de son tempérament, qui se prêtaient médiocrement à une application soutenue et rigoureuse au même objet d'études, nous font regretter qu'il n'ait pas fait plus de livres. Sa plume, étonnamment facile et féconde, trop aisément abandonnée à sa vive et franche allure, a effleuré une grande variété de sujets, sans en creuser bien profondément aucun.

A part son volume sur *l'Instruction publique au Canada*, fait sur des statistiques officielles, à la demande du Dr. Schmid, de Stuttgart, qui lui a donné une place de faveur dans sa volumineuse *Encyclopédie d'instruction et d'éducation générale*; à part *Charles Guérin*, ce très attrayant roman de mœurs canadiennes, fait à temps perdu et à bâtons rompus; à part son introduction à la dernière édition de *l'Histoire du Canada*, de Garneau, qui a pris inconsciemment, sous sa plume éprise de son sujet, les proportions d'un volume distinct,—ce qui lui est parfois arrivé dans d'autres analyses critiques ou bibliographiques, celle, par exemple, des *Canadiens de l'Ouest*, du regretté Joseph Tassé,—M. Chauveau n'a guère fait que des articles de journaux et de revues plus ou moins considérables, des conférences et des discours. Quelques pièces de vers émaillent ici et là l'élégante et riche abondance de sa prose, révélant la rare souplesse et l'ingéniosité de son talent.

Mais, je le répète, l'idée-mère et le lien de ces productions diverses, c'est l'amour de son pays et de sa race, le culte enthousiaste de nos gloires passées, l'indulgence pour nos lacunes et nos fautes présentes, l'inébranlable croyance à l'avenir et aux destinées providentielles de la Nouvelle-France.

Absolument respectueux,—juste, loyal et délicat comme il l'était,—des droits et des privilèges acquis ou dignes d'être accordés à nos concitoyens d'origine anglaise, il ne les a jamais provoqués d'une façon intempestive ou déplacée. Estimé et recherché de leurs hommes éminents ou haut placés et de leurs femmes distinguées,

il ne s'est jamais démenti dans ses sentiments de sincère et profond attachement aux hommes de son sang et de sa foi, de dévouement à leurs droits essentiels et à leurs intérêts réels et bien compris.

Le patriotisme de M. Chauveau était chose si notoire et si incontestée qu'il lui a valu, joint à la conscience universelle de son beau talent d'écrivain et d'orateur, de prendre la parole dans toutes les manifestations nationales, dans la plupart des occasions mémorables où l'idée catholique et française réclamait l'organe d'une parole éloquent, respectée et autorisée. Il a présidé plusieurs de ces grandes conventions provoquées chez nous, depuis vingt ans, par le légitime et pressant désir de nous réunir autour de nos représentants naturels et de nos bannières nationales, venant de toutes les parties du pays et des États-Unis, pour nous reconnaître et nous compter, jeter un coup d'œil rétrospectif sur les étapes parcourues et les positions conquises, concerter nos plans d'invasion pacifique et, ne l'oublions pas, examiner, atténuer et corriger nos défauts, réduire le nombre de nos fautes et de nos erreurs, en prévenir le retour, en détourner les conséquences. Avec quel tact, avec quelle courtoisie, avec quelle grâce d'un autre âge et d'un autre milieu social il l'a fait, j'en appelle au souvenir des témoins de ces jours de joie, d'harmonie et de réconfort, qui ont appris alors à connaître, à estimer, à aimer, pour la première fois ou davantage, ce gentilhomme accompli, ce fin lettré, ce chrétien aimable et convaincu, sans rigidité, sans amertume et sans agressions intempestives pour la foi incomplète ou mal éclairée d'autrui.

Les discours qu'il a prononcés là, la plupart de ceux qu'il a fait entendre aux réunions officielles ou à certaines fêtes solennelles de cette noble Université Laval dont il a été un serviteur si dévoué—et parfois, avec d'autres, si tristement déçu,—tant d'allocutions heureuses, de causeries spirituelles et attachantes, faites dans nos institutions scientifiques ou littéraires, pourraient se résumer souvent par ces quelques mots : " Pourquoi nous devons être heureux et fiers de notre sang, de notre nom, de notre histoire, de nos grands hommes et de nos bonnes choses. Quel est notre devoir de patriotes, aujourd'hui, demain, tous les jours ? "

Il était même, sur ce sujet, d'un enthousiasme quelque peu outré et d'un absolutisme invraisemblable qui confinait par quelques points au chauvinisme. Je l'ai entendu plus d'une fois tancer presque vertement certains jeunes, revenus de Paris ou de Rome avec des points de vue ou de comparaison qui ne lui semblaient pas suffisamment complaisants pour plusieurs choses de notre pays. Son amour et son admiration, surtout, pour sa bonne et chère ville natale,—que tout bon Canadien, du reste, doit loyalement partager avec lui,—frisaient parfois l'hallucination.

Et si ma mémoire ne trompe pas, à cette heure, mon très grand souci d'exactitude biographique, j'oserais presque affirmer que j'ai failli encourir sa passagère disgrâce, pour avoir seulement semblé douter que la Basilique de Québec peut bien ne pas avoir de faux airs de celle du Vatican et que la chapelle des Ursulines, de la même ville, ne rappelle que de très loin la Sainte-Chapelle de Paris.....

Quoi qu'il en fût, vous avouerez avec moi que cet excès d'amour était un excès de bel amour. Et peut-être avec moi regretterez-vous l'irréparable absence d'une parole si noblement cultivée et d'un accent si purement et si complètement patriotique, émouvant l'écho de nos grandes assises nationales, charmant l'enceinte de nos réunions scientifiques et littéraires. Son genre de talent et de personnalité, il faut bien le reconnaître, était malheureusement trop rare au sein d'une société

trop jeune et trop entièrement éprise de lucre, de préoccupations d'ordre purment matériel, de tension violente, insuffisamment déguisée, aux situations supérieures de la politique et de l'administration, à la suprématie mondaine, fondée sur le titre presque unique de la fortune et de l'étalage bourgeoisement luxueux.

Puisse Dieu, qui fait, à son heure, les hommes de haute et pleine valeur, en faire surgir bientôt plusieurs de cette race, pour faire l'honneur et la confiance de leur nationalité et conduire le vaisseau de ses destinées sur les flots incertains et si sombrement voilés de l'avenir de demain !

M. Chauveau lui-même, auprès d'une tombe qui scellait une illustre et tendre amitié, sans qu'elle pût se refermer sur une mémoire dont la mort, au contraire, devait consacrer et immortaliser la gloire, celle de notre grand historien Garneau, s'écriait : " Adieu au nom de notre pays ! Jouissez en paix, jouissez de votre double immortalité. Dans ces grandes destinées qui s'ouvrent devant lui, le Canada ne vous oubliera pas, les peuples rivaux qui nous entourent, apprendront dans vos œuvres à aimer nos ancêtres, ils réclameront leur part de notre glorieux héritage.

" Soyez tranquille ! Quelque chose qui arrive, notre pays, notre nationalité chérie ne manquera pas de défenseurs. Nous vous le promettons au nom de cette jeunesse, de cette foule recueillie qui entoure votre tombe. Et puis, le ciel n'est pas une prison ! Ces hommages rendus à votre mémoire, vous les voyez, n'est-ce pas ? Ces beaux sentiments que vous savez, vous les verrez germer, grandir, se développer. Du sein de l'immortalité, vous planerez, esprit bienfaisant, sur notre avenir."

" Ici, vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros, au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent, conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, sujet d'une de vos poésies, viendront y gazouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros qui vous entourent, tressailliront peut-être auprès des vôtres ; les derniers indigènes, dont vous avez produit la plainte, erreront autour de cette enceinte ; vous entendrez peut-être ces bruits étranges, et vous direz encore, comme en vos vers harmonieux :

Perfide illusion, au pied de la colline
C'est l'acier du faucheur !

(Discours prononcé le 18 septembre 1867, lors de la translation des restes de Garneau.)

Puisse ce cri de sa foi nationale avoir touché le cœur du Dieu qui aime les Français !

IV

Ces paroles vous livrent tout le secret de sa plus haute comme de sa plus constante inspiration littéraire. Prononcées dans un lieu consacré par la douleur et la gloire de deux batailles fatidiques, elles éveillent trop naturellement l'écho du célèbre discours qu'il avait fait douze ans auparavant, le 18 juillet 1855, à la pose de la première pierre du " Monument des braves", pour que je puisse me dispenser

d'en reproduire ici la superbe péroraison. C'est, du reste, de ma part un acte de justice et de réparation. Si l'ombre de mon vieil ami, comme celle de Garneau dans sa belle évocation, plane sur nous ce soir, elle sourit affectueusement, j'en suis sûr, de me voir ainsi réparer et presque désavouer une malice que je m'étais un jour permise, dans une de nos bonnes causeries d'après-dîner, à l'endroit d'une œuvre pour laquelle il gardait, quoi qu'il pût dire, une prédilection, une faiblesse paternelle très marquée. Mais jugez vous-mêmes.

“ Et ces guerriers eux-mêmes, s'il leur était donné de se lever de leur couche funèbre et de contempler le jour aussi pur et brillant qu'était sombre le jour de leur combat; ces campagnes aussi riches, aussi heureuses qu'elles étaient alors désertes et dévastées; cette ville, alors en ruines, et qui, florissant aujourd'hui dans les arts de la paix, se répand partout dans la vallée et déjà, sur le coteau, envahit jusqu'à leur sépulture; ce bassin splendide, cet “*afourec d'eau bel et profond,*” comme disait Champlain, aujourd'hui couvert des vaisseaux de toutes les nations, au milieu desquels se trouve enfin un de ces vaisseaux français que nos pères atterdaient avec tant d'angoisse à l'heure suprême; s'il était donné à nos miliciens d'entendre, après un siècle, parler français sur leur tombe, de voir, comme ils disaient naïvement, de voir *leurs gens*, des uniformes français mêlés à des uniformes anglais, pour leur rendre hommage; de contempler leur religion et leur nationalité debout encore et respectées à côté de la religion et de la nationalité des conquérants, sous cette domination anglaise qu'ils redoutaient si fort, n'est-il pas vrai qu'ils demanderaient comme une faveur de vivre quelque temps auprès de nous ?

“ Mais non, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie : c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée : la nôtre à peine commence. Vous, vous êtes couchés dans la gloire : ne vous levez pas ! Pour nous, quels que soient nos aspirations, notre dévouement, notre courage, Dieu seul sait où et comment nous nous coucherons. Mais vous, dormez en paix, sous les bases de ce monument, entourés de notre vénération, de notre amour, de notre perpétuel enthousiasme !..... Dormez !..... jusqu'à ce qu'éclatent dans les airs les sons d'une trompette plus retentissante que celle qui vous sonnait la charge, accompagnée des roulements d'un tonnerre mille fois plus formidable que celui qui célébrait vos glorieuses funérailles ! Et alors tous, Anglais et Français, grenadiers, montagnards, miliciens et sauvages, vous vous lèverez tous, non pour une gloire comme celle que nous, faibles mortels, nous entreprenons de vous donner, non pour une gloire d'un siècle ou de plusieurs siècles, mais pour une gloire sans terme et sans limites et qui commencera avec la grande revue que Dieu lui-même passera, quand les temps ne seront plus ! ”

Ce serait prétention de ma part d'ajouter mon éloge à celui de tant de juges compétents qui ont honoré de leur admiration ce jet d'éloquence, un des plus remarquables peut-être qu'aient enregistrés l'histoire des lettres françaises. Je n'exagère point, et je vous donne mes preuves.

En 1886, quatre ans avant la mort de M. Chauveau, M. Claudio Janet lui écrivait : “ Je recevais d'un professeur de l'Université de Munich un recueil de morceaux choisis de la prose française, où brille à la première place la péroraison de votre célèbre discours sur Wolfe et Montcalm. Puissiez-vous longtemps, cher Monsieur, garder cette puissance littéraire dont vous faites un si noble usage et que vous consacrez aux objets les plus capables de relever la pensée humaine ” (25 décembre 1886.)

Vingt-cinq ans plus tôt, jour pour jour, le 25 décembre 1861, M. Rameau de Saint-Père lui avait écrit : " Je veux vous dire quelque chose qui certainement vous sera sensible. Je metrouvais, l'autre jour, avec Forcade, le rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*. La conversation vint à tomber sur le Canada. Tout à coup, Forcade me frappa sur l'épaule, en me disant : " Connaissez-vous là le Surintendant de l'éducation, M. Chauveau ? Je lui répondis que j'avais cet honneur. Ce doit être un homme fort distingué, m'ajouta-t-il : j'ai lu de lui un discours qui est certainement une des choses les plus éloquentes que je sache en français." Je vous rapporte ses propres paroles : il s'agissait de votre discours sur Montcalm. Il me raconta alors qu'il avait eu occasion de le lire à plusieurs hommes d'Etat, déjà rassis, me disait-il, et bien blasés sur les discours politiques. Néanmoins, ils ne purent s'empêcher d'être profondément émus, si bien, me dit-il en finissant, que de deux copies que j'en avais, elles ont si bien couru le monde que je ne les ai plus revues. Je lui ai promis de lui donner copie de l'exemplaire que vous m'avez remis, et je tiendrai ma promesse ces jours-ci ; peut-être même lui prêterais-je, en même temps, *Charles Guérin*, — si je n'avais la crainte qu'il ne me le remit jamais ensuite. Cet incident doit vous être d'autant plus précieux que M. Forcade est certainement un de nos plus éminents critiques.

" Maintenant, je n'en ai pas fini de votre discours Montcalm, qui paraît prédestiné à faire naître des incidents. J'en ai réjoui l'âme, l'autre jour, à un vieillard qui porte un nom bien cher au Canada, M. le marquis de Montcalm, petit-neveu du célèbre général, que j'ai eu occasion de rencontrer dans le monde, et qui a été ému jusqu'aux larmes, en écoutant vos éloquentes paroles, dont il a fait aussitôt prendre copie, pour les conserver précieusement.—On l'avait invité, m'a-t-il dit, à aller assister à l'inauguration du monument, il y a quelques années. " Jamais plus, m'a-t-il ajouté, je n'ai regretté mon grand âge et mes infirmités. Si j'avais eu seulement quarante ou cinquante ans, non seulement j'aurais été à cette cérémonie, mais j'aurais été, avec toute ma fortune et ma famille, m'établir dans cet excellent pays qui m'a été révélé trop tard, dans son attachement chevaleresque à son origine française et à la mémoire de mon bon oncle. Malheureusement, je suis vieux et impotent et le nom de Montcalm ne tardera pas à s'éteindre, car je n'ai que des filles, et le dernier des neveux de mon nom, qui en a épousé une, n'a pas d'enfants et a la plus misérable santé."

Or, vingt-sept ans plus tard, le 3 novembre 1888, au banquet que lui avaient offert, sous la présidence de M. Chauveau, bientôt septuagénaire, trois sociétés canadiennes-françaises de Montréal (1), M. Rameau lui même rappelait publiquement cet incident, confié naguère à l'épanchement d'une lettre intime et il ajoutait ces flatteuses paroles à l'adresse de son vieil ami :

" Comme vous le voyez, je n'ai pas dit une phrase banale, en déclarant que la France revendique M. Chauveau comme vous, Canadiens-Français. Oui, la France le revendique et il le mérite bien. Le discours dont parlait M. Forcade, était un chef-d'œuvre. Dans sa péroraison, il y avait comme du Bossuet dans l'oraison funèbre du grand Condé. " Comment vous remercier, messieurs, de l'accueil que vous me faites ? Je suis, je l'avoue, fort embarrassé. Mais laissons là les paroles, alors, pour l'action."

(1) La Société St.-Jean-Baptiste, la Chambre de Commerce et le Cercle Ville-Marie.

Et l'orateur, s'interrompant, donna à M. Chauveau une chaude et longue accolade qui fut saluée par les applaudissements de tous les convives.

A cette occasion, un de nos compatriotes, écrivain distingué, lui aussi, cœur délicat et noble caractère, faisait, dans une lettre intime à son fils, cette juste observation : " J'ai été bien satisfait du témoignage que M. Rameau a rendu à M. Chauveau, non seulement parce qu'il le mérite, mais parce qu'il est peut-être bon d'apprendre à la génération des littérateurs du jour qu'on n'arrive à mériter une appréciation aussi honorable de ses œuvres que parce qu'on y a imprimé l'élevation de ses sentiments et la dignité de son caractère."

Ce juste éloge, après tous ceux que je vous ai cités, joint à ceux, beaucoup plus nombreux, que j'ai dû réserver, m'autoriserait à inscrire en tête des œuvres de M. Chauveau, si j'avais le bonheur de les publier, la parole que Montalembert avait lui-même donnée pour épigraphe au recueil de ses œuvres : *Qualis ab incepto.* — " Tel qu'au commencement. " — Fidèle aux nobles cultes, aux généreuses affections, aux purs dévouements de sa jeunesse et de son âge mûr, la vieillesse et la mort l'ont confirmé dans l'élévation et la droiture de sa vie. Son dernier discours, — véritable chant du cygne, — a été comme la finale de ce que M. de Maulde, dans l'éloge qu'il lui a consacré au bulletin nécrologique de sa *Revue*, a si heureusement défini, parlant de son œuvre littéraire, " une sorte d'hymne permanent en l'honneur de sa nationalité."

Permettez-moi, avant de vous lire la péroraison de cet excellent discours, de vous rappeler les circonstances qui s'y rattachent.

C'était le 24 juin 1889, jour de la Fête nationale, à l'inauguration du monument Cartier-Bréboëuf, au pied de cette ville aimée de Québec qui lui avait donné naissance ; où il avait passé, dans la maison maternelle, plusieurs des jours les plus doux et les mieux remplis de sa vie ; ressenti, hélas ! aussi la blessure répétée de " ces vraies douleurs qui ravagent l'âme," entendu, à des reprises parfois si cruellement rapprochées, ce " glas funèbre " qui, une fois ébranlé, " ne cesse plus de sonner," donné le suprême baiser à des parents, à des amis dont le départ, chaque fois, arrachait un lambeau à son cœur sensible, brisait un des liens qui l'attachaient à une vie si largement dominée par les joies et les devoirs de l'affection. C'était au milieu de ce panorama, splendide à la fois et gracieux, qui donne à la vieille cité sa belle et presque unique parure, et dont la vue et le charme avaient si heureusement et si souvent inspiré la parole et la plume de l'écrivain et de l'orateur. C'était là, certes, un beau cadre, plein de grandeur, de poésie, de nobles et mélancoliques souvenirs, et l'âge de l'orateur, ses forces affaiblies et fuyantes lui disaient bien profondément à l'âme que ce serait là son dernier cri de patriotisme, la parole dernière qu'il allait dire à une génération si longtemps charmée par sa voix, à des générations plus jeunes qui l'avaient peut-être injustement ignoré.

Et ce fut vraiment son adieu, — adieu au passé et au présent, vœu suprême, aussi, pour l'avenir de sa race, pour l'union, la grandeur et la prospérité de cette patrie canadienne-française qu'il avait si passionnément aimée, si noblement servie, si brillamment illustrée. Ces sentiments divers éclatent dans la péroraison d'où, malgré la vivacité du coloris et la rapidité aisée de la pensée, semble se dégager, pour l'œil attentif de l'ami et du fidèle, une grave et solennelle tristesse, présage du prochain départ pour l'éternelle Patrie.

" Merci à vous, organisateurs de cette belle fête ! Merci à vous, compatriotes des autres provinces ! Merci à vous, surtout, compatriotes de la grande République voisine. Merci et adieu !

“ Franchement, j'aimerais mieux vous dire : “ au revoir. ” Mais cela dépend de vous. Sans en avoir tout à fait pris notre parti, nous comprenons mieux le rôle important que vous êtes appelés à jouer au delà de la frontière. Car de plus en plus vous faites honneur à notre race.

.....
 “ Adieu à vous tous, et salut à toi, vi ille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs et de toutes les gloires !

“ Tu n'as rien à envier à tes rivales dans le passé, et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoire de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland. De jeunes villes, déjà florissantes, te font cortège sur tes trois amphithéâtres, dont le plus vaste est couronné par la chaîne onduleuse et gracieuse des Laurentides.

“ Lorsque, le soir, tu illumines tes splendeurs dues au progrès moderne,— auquel tu n'es pas aussi étrangère qu'on le prétend,—ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basilique, ta grande université et la magnifique promenade qui remplace le château St-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses !

“ Tes fils sont partout, luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve. Il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte, dans les combats de la science et du patriotisme. Jusque dans leurs nécropoles, ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que, sur le Mont-Royal, dort du long sommeil un homonyme de notre héros, un second Cartier dont le nom est maintenant du domaine de l'histoire, sur les hauteurs de Ste-Foye repose un de nos plus purs patriotes, que j'ai déjà nommé.

“ Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres, aussi, de l'activité d'hommes qui appartiennent à bien d'autres races, si la Providence exauçait les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et nobles choses qui forment le trésor de vos traditions : et le monde, faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *Par nobile sororum!*”

Nous n'avons tous, certes, qu'à dire : *Amen!* Et moi, je n'ai plus qu'à mettre le point final. Je m'arrête à ces dernières paroles publiques de mon vieil ami, de notre éminent compatriote.

Je suis heureux d'avoir pu,—si faible soit-il,—rendre cet hommage de cœur à sa chère mémoire.

J'avais emporté ce désir de ses funérailles, avec l'émotion ressentie au moment où, au milieu d'un petit groupe d'amis et d'admirateurs restés fidèles aux années de sa retraite et de son délaissement, je vis descendre sa dépouille mortelle dans le caveau de la chapelle des Ursulines de Québec, tout près de celle de Montcalm, qui lui doit, dans son fameux discours, un impérissable monument de gloire.

Ils reposent là côte à côte, le soldat et l'historien, le chevalier et le poète.

Leurs tombes doivent nous être chères et sacrées. Nous irons les visiter avec respect, dans nos pèlerinages à la cité de Champlain, ce cher reliquaire de nos gloires historiques. Nous viendrons, tout auprès, demander au Dieu du devoir et de la paix de réchauffer leurs cendres, pour qu'il en germe des hommes nouveaux : chevaliers

sans peur et sans reproche, poètes inspirés, orateurs élégants et diserts, hommes d'Etat aux vues larges et généreuses, à l'esprit sagace et conciliant, au dévouement invincible à la cause sacrée de leurs frères, de leurs fils et de leurs neveux. Et peut-être, un jour, nos arrière-petits-neveux, obéissant à des destinées imprévues pour nous, viendront faire toucher les enseignes de la Patrie aux ossements pulvérisés de ces deux morts illustres et solliciter du Dieu des batailles, du Christ de Jeanne d'Arc et de la Nouvelle-France, l'amour qui fait les cœurs vaillants, la force qui trempe les épées victorieuses !

Le distingué conférencier a été vivement applaudi. Je puis l'assurer d'avance de l'entière reconnaissance des membres de l'Association, d'avoir bien voulu rappeler à l'auditoire nombreux et choisi qui l'a écouté et suivi avec beaucoup d'intérêt, la mémoire de celui à qui l'Association des Instituteurs doit son existence, et qui en fut l'âme pendant nombre d'années.

Cette belle et instructive séance s'est terminée par le chant de l'*Hymne national* de C. Lavallée, suivi du traditionnel *God save the Queen*.

DEUXIÈME SÉANCE.

(Vendredi matin, le 25 janvier.)

Présidence de M. J.-O. CASSEGRAIN.

Étaient présents : L'Hon. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique ; M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé Bourassa, sous-principal de l'École normale J.-C. ; MM. les abbés Goyette, Généreux et O'Hara ; MM. les inspecteurs d'écoles Lippens, Nantel, Fontaine, Stenson, Lévesque, Curot, Dupuis, Demers, McGown ; M. le Dr Brennan ; M. C.-J. Magnan, président de l'Association des Instituteurs de Québec ; M. U.-E. Archambault, directeur général des écoles catholiques de Montréal ; MM. les principaux Demers, Lacroix, Doré, O'Donoghue, Primeau et Anderson ; MM. les professeurs Doré, Nolin, Dorais, Leroy, Tétrault, Roch, Larose, artiste-peintre ; C. Smith, J.-B. Primeau, Pagé, Guérin, Paquet, Morin, B. Meloche, Chatigny, ex-professeur ; Hogan, Ahern, Vien, McCabe, Gervais, Lanctôt, Maguire, Lanctôt, E. Tremblay, Famelart, Courval, Allaire, Granger, Monette, J.-A. Primeau, Bergeron, Bellefeuille, Reynolds, O'Donoghue, Boileau, ex-professeur ; Lavallée, A. Brisebois, Saint-Amour, W. Tremblay, Colfer, Emard, ancien instituteur retraité ; Gagnon, Jasmin, Debien, Leduc, Laprade, Bernier, Lafond, Paradis, Ducharme, Latrémouille, Aubin, de l'École normale J.-C. ; A. Cléroux, Roy, Saint-Laurent, Auger, J.-L. Tremblay, O'Ryan, Baulne, Rondeau, Warren, E.-A. Desroches, McCullen, P. Malone, Leitch, Teasdale, etc., M. Dansereau, ecclésiast., maître-d'étude à l'École normale J.-C. ; Nap. Brisebois et les élèves-maîtres de l'École normale Jacques-Cartier.

À 9 heures et demie, M. le Président déclare la séance ouverte et fait part aussitôt à l'assemblée de lettres d'excuse de l'Hon. Taillon, premier-ministre provincial ; de M. le Dr Desjardins, membre de la commission scolaire de Montréal ; de M. le juge Desnoyers, de M. l'abbé Rouleau, principal de l'École normale Laval ; de M. J.-N. Miller du département de l'Instruction publique ; de M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval, qui tous regrettent que des raisons incontrôlables les empêchent d'assister à cette conférence. Leurs bons souhaits de succès pour cette conférence et de prospérité pour notre société sont accueillis avec reconnaissance par tous les membres de l'Association.

Vint ensuite la lecture du procès-verbal de la conférence.

Avant l'adoption du rapport du secrétaire, M. Deniers fait remarquer au sujet de ce rapport : 1° Qu'il n'a pas voulu dire, en parlant des dépenses toujours croissantes qu'occasionnent les pensions payées chaque année aux fonctionnaires de l'enseignement primaire qui sont à leur retraite, qu'il faudra de toute nécessité augmenter le taux de la retenue et cela graduellement jusqu'à la limite fixée par

la loi même, ou bien diminuer les avantages que la loi accorde à tout pensionnaire, mais bien ce qui suit :

“ Il faudra de toute nécessité augmenter le taux de la retenue et cela graduellement jusqu'à la limite fixée par la loi même. Si cela n'était pas encore suffisant, alors, la commission administrative se verrait dans la pénible position de diminuer les avantages que la loi accorde à tout pensionnaire ;

“ 2° Qu'il n'est pas le moteur de la proposition qui a trait à la nomination du comité chargé d'étudier les derniers amendements à notre loi du Fonds de pensions et suggérés par la commission administrative. Que le nom du véritable moteur est M. G. Robillard.”

Après ces seules remarques, le rapport du secrétaire est adopté.

M. U.-E. Archambault, l'un de ceux qui ont assisté aux débuts de l'Association et qui n'a cessé d'être l'un de ses membres les plus dévoués, lut *aux Fondateurs de l'Association*, l'adresse suivante :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Avant de passer à l'ordre du jour, permettez-moi de me reporter au 3 mars 1857, date de notre première conférence, pour saluer les rares personnes que je retrouve ici aujourd'hui : M. l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier ; M. J.-M. Emard et M. C.-S. Smith ; parmi les absents, j'aperçois la figure sympathique de M. l'Inspecteur Grondin et celle du vénérable M. Toussaint, notre doyen à tous ; ajoutez au nombre des vénérables personnes qui précèdent, le nom de votre très humble serviteur, et vous aurez les six survivants de la première conférence, si ma mémoire n'est pas infidèle.

Maintenant, l'ordre du jour appelle une adresse aux Fondateurs de notre Association.

Lorsqu'il m'a fallu préparer cette adresse, je me suis trouvé dans un grand embarras : d'un côté M. l'abbé Bourassa, chargé de faire la biographie de M. Chauveau, de l'autre M. Cassegrain, qui devait faire voir le bien produit par les conférences ; resserré entre deux hommes d'un éclectisme aussi raffiné, il me restait bien peu à glaner, c'est ce que va vous démontrer mon adresse.

Monsieur le Président,
Monsieur le Surintendant,
Monsieur le Principal,
Messieurs,

Aujourd'hui pour la centième fois, nous sommes réunis afin de conférer des intérêts de l'enseignement primaire ; à cette occasion, il convient de jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé. C'est pour nous un devoir de rappeler le souvenir de notre illustre fondateur et des hommes dévoués qui ont contribué à maintenir les Associations d'instituteurs et les Ecoles normales, sources principales des progrès sérieux accomplis dans l'instruction publique de notre province, depuis 1857, date de leur fondation.

Le premier nom qui s'impose à notre reconnaissance est celui de feu l'Honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. En établissant les Ecoles normales, il avait compris que les Associations d'instituteurs en sont la conséquence naturelle : l'École normale forme l'instituteur, l'Association le développe et le complète. Que M.

Chauveau ait eu cette pensée, j'en trouve la preuve dans le premier article de notre constitution, que vous me permettrez de citer en entier, afin d'en faire ressortir toute la signification.

ARTICLE PREMIER.—“ Cette Association a pour objet de réunir les instituteurs qui la composent, de leur fournir l'occasion de se perfectionner dans l'art de l'enseignement et dans toutes les sciences, d'améliorer leur condition sociale, d'entretenir avec l'Ecole normale Jacques-Cartier des rapports qui les mettent à même de profiter des ressources de cette institution, et de s'encourager mutuellement à la pratique de la religion et de toutes les vertus qui peuvent contribuer à leur faire remplir leurs devoirs importants avec honneur pour eux-mêmes et avec avantage pour la société.”

Voilà un programme bien complet : nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes y sont tracés sans équivoque.

Dans l'organisation sociale, l'instruction publique est placée au premier rang, immédiatement après la religion (1) ; il n'en est pas ainsi des humbles ouvriers qui sacrifient leurs talents, leur intelligence et leur vie pour cette noble cause ; c'est cette contradiction que notre honoré fondateur a voulu faire disparaître en réunissant les instituteurs en association pour leur permettre de faire entendre leur voix dans les questions qui les concernent et qui intéressent encore plus la société, ce qu'on oublie trop souvent.

En présence d'une position si nettement et si explicitement définie, il semblerait naturel de voir tout le monde applaudir à de si nobles efforts ; tel n'a cependant pas été le cas : les Ecoles normales et les Associations d'instituteurs ont rencontré une opposition aveugle, ou pour le moins des méfiances que rien ne justifiait ; cependant, on est encore à rechercher le mal opéré par ces institutions que l'on peut qualifier d'utilité publique. Et, s'il arrive que par un concours de circonstances déplorables, les efforts des hommes dévoués qui les dirigent soient paralysés, ce qui est souvent le sort des œuvres humaines, il serait bien injuste d'en faire reposer la responsabilité sur le fondateur dont les intentions étaient pures et patriotiques.

Ceux d'entre nous qui ont eu l'avantage de connaître M. Chauveau à l'époque où il était Surintendant ou Ministre de l'instruction publique, se rappellent avec bonheur les avis paternels qu'il nous donnait et les efforts intelligents qu'il faisait pour nous encourager au travail. C'est dans ce dessein, qu'au début même des longs rapports qu'il a eus avec les instituteurs, il inscrivait le paragraphe suivant dans le quinzième article de notre constitution.

“ Aucun membre ne pourra se refuser à faire une lecture, lorsqu'il aura été désigné par le conseil. ”

M. Chauveau donnait à la fois le précepte et l'exemple, il travaillait sans cesse, persuadé, comme tous les hommes qui ont laissé des œuvres sérieuses, que le tra-

(1) A l'appui de cette assertion, permettez-moi de citer le passage suivant d'une lettre que Louis Veuillot écrivait à son vieil ami, M. Rivalland, en 1845 :

“ Après le curé, il n'y a pas de personnage plus utile à la religion, pour une paroisse, que l'instituteur lorsque, comme vous, l'instituteur comprend son devoir. Si notre pauvre société, accablée de tant de catastrophes, se sauve, ce ne sera pas par ses généraux, par ses orateurs, par ses écrivains : ce sera par le curé et par le maître d'école du village. Voilà les vrais ouvriers du bon Dieu.”

vail, et le travail opiniâtre seul, mène au succès, quels que soient les talents dont la divine Providence nous ait doués.

On l'entendait souvent répéter : " Nous n'avons pas le temps de faire la lutte sur tel ou tel point, la vie est si courte ! " Tout le temps dont il pouvait disposer, lorsqu'il n'était pas employé à l'étude, était consacré à la production de ces pages nombreuses et admirables qu'il a laissées sur tant de sujets divers ; c'est ce qui explique comment il a pu s'occuper à la fois de politique, de littérature, d'histoire, de pédagogie, d'enseignement à l'université, etc.

Honneur à ce grand citoyen qui, après avoir occupé les postes les plus honorables comme les plus responsables de son pays, disait que la fondation des Ecoles normales et des Associations d'instituteurs était ce qu'il y avait de plus utile pour son pays, qu'il aimait d'un amour si pur et si sincère.

Nous devons être fiers de notre illustre fondateur qui fut non seulement un grand citoyen, mais encore un chrétien convaincu et un catholique pratiquant. Comme lui, appliquons-nous au travail constant, sachons remplir tous nos devoirs sans trop nous laisser arrêter par ces nombreuses difficultés qui sont semées sur le chemin de la vie.

Faisons des vœux pour que sa mémoire vive longtemps parmi nous. Il est à espérer que les instituteurs comprendront toujours que les Ecoles normales et les Associations pédagogiques sont les meilleures sauvegardes du corps enseignant.

Ce n'est pas tout qu'une œuvre utile soit fondée, il faut encore qu'elle soit continuée. Souvent, dans ce monde,

.....les plus belles choses
Ont le pire destin.

Parfois les hommes, sous prétexte de mieux faire, renversent ou changent complètement les institutions qu'ils trouvent établies avant eux.

Pour nous, nous avons échappé à ce danger. Aussi, après avoir payé un légitime tribut d'hommages à notre fondateur, il convient de présenter l'expression de notre vive gratitude à son digne successeur, l'Honorable Gédéon Ouimet, qui a été pour l'instituteur un protecteur constant et dévoué ; j'oserai même dire qu'il a été pour nous un ami de cœur favorisant, par tous les moyens à sa disposition, l'humble ouvrier qui travaille à la destruction de l'ignorance.

M. Ouimet a trouvé les Ecoles normales et les Associations d'instituteurs fondées déjà, mais menacées de plusieurs côtés à la fois ; il a le mérite de les avoir défendues et conservées : sans son influence, sa prévoyance et sa sagesse, ces deux institutions sœurs seraient aujourd'hui du domaine des choses qui ne sont plus.

Nous savons l'importance que M. Ouimet attache aux assemblées de notre Association, et que si l'éloignement des lieux l'empêche de prendre une part aussi active qu'il le désirerait à nos délibérations, il suit avec beaucoup d'intérêt les réunions de nos confrères de Québec.

En retour du bien que vous nous avez fait, nous vous prions, Monsieur le Surintendant, d'agréer nos meilleurs remerciements et notre affection bien sincère.

L'œuvre de notre Association compte encore un ami dévoué que je ne saurais oublier, c'est Monsieur l'abbé Verreau, Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier.

Monsieur le Principal,

En 1857, celui qui fut votre meilleur ami vous désigna pour prendre charge de l'Ecole normale Jacques-Cartier, que vous avez dirigée avec tant de dévouement et de sollicitude.

Nous n'avons pas à apprécier aujourd'hui votre action dans cette école, nous devons nous borner à constater la part active que vous avez prise à nos conférences. Par l'habile direction que vous avez souvent donnée à nos travaux, par vos sages conseils et par l'hospitalité vraiment paternelle dont nous avons été l'objet, vous avez fait de l'Ecole normale une *Alma mater* pour tous les instituteurs. C'est pourquoi nous vous prions d'accepter l'expression de notre plus vive reconnaissance, et de vouloir bien nous continuer vos bontés et vos conseils.

Les membres de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier, par

U.-E. ARCHAMBAULT.



Hon. Gédéon Ouimet,
Surintendant actuel de l'Instruction puellique.

A cette adresse, voulurent bien répondre l'Hon. G. Ouimet et M. l'abbé Verreau. L'Honorable Surintendant, dont le dévouement aux associations d'instituteurs n'a jamais fait défaut, s'exprima comme suit :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Avant 1841, la loi qui présidait aux applications de l'éducation primaire en notre pays, avait été promulguée sous le nom de loi de l'Institution Royale.

Cette loi, dont la promulgation eut lieu en 1801, avait pour but non dissimulé d'angliciser et de diriger vers l'esprit de protestantisme, les croyances catholiques de notre peuple, les Canadiens-français. Elle fut en opération pendant le laps de

temps très long, trop long, de vingt-huit années consécutives. Le clergé, qui, non content de protéger, sut toujours, en tous lieux, conserver dans toute leur intégrité notre religion, notre langue et nos lois, s'opposa avec la plus grande énergie aux effets désastreux de cette loi, dont l'influence, grâce à lui, ne fut ni très considérable, ni aussi prolongée qu'elle eût été sans son inaltérable dévouement. Cette loi tomba dès lors très vite en désuétude et il n'y eut en réalité que soixante-six écoles qui lui furent soumises pendant cette période de vingt-huit années.

En 1824, la législature établit ce que l'on a appelé les Ecoles de Fabrique, et en 1829, on créa la loi des Ecoles Élémentaires; cette dernière loi fut amendée en 1832.

Bien que ces deux dernières lois aient rendu de nombreux services, les résultats que l'on avait le droit d'en attendre furent au-dessous des espérances que l'on avait conçues.

Lorsque se produisit le drame de 1837, toutes les lois scolaires comme toutes les autres lois, du reste, en subirent le contre-coup. Sans vouloir aucunement discuter cette manifestation des droits populaires, l'on me permettra de la regretter; car, je suis convaincu qu'en se soumettant aux règles constitutionnelles anglaises, l'on aurait évité bien du mal et l'on serait arrivé au redressement de tous nos griefs, en échappant probablement à l'union des deux provinces du Haut et du Bas-Ganada, sans l'effort exagéré des victimes de 1837. Il est bon d'ajouter que ce fut dans le district de Montréal, que fut décidée et malheureusement exécutée la prise d'armes qui nous valut tant de regrets et la perte de concitoyens, dont la valeur et l'énergie ne sauraient être mises en doute par personne.

Après Sir John Colborne, nous eûmes pour Gouverneur-Général lord Durham.

Lord Durham était un grand seigneur dans toute l'expression du terme. Il sut rester Anglais et cependant rendre justice aux enfants de la nation rivale, et ce fut une action grande et qui peignait bien la hauteur de ses sentiments, si l'on veut se rappeler que l'infortune des temps nous avait placés sous la juridiction imprescriptible du vainqueur. Dans son mémorable rapport au gouvernement anglais, il apprécia avec impartialité et rendit la plus complète justice à notre nationalité et à notre vaillant clergé. Il recommanda l'union des deux provinces, qui fut décrétée par le parlement anglais.

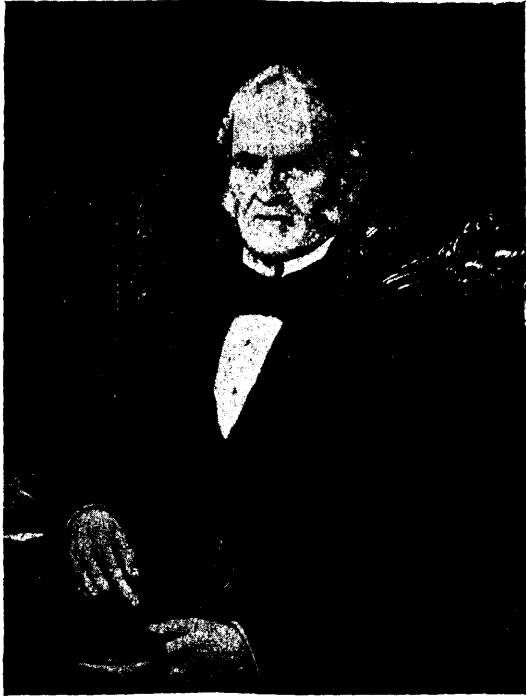
Il eut pour successeur, lord Sydenham, qui fut chargé de mettre à exécution l'acte d'union.

Lord Sydenham était un homme politique de la plus haute distinction, un lettré. Il était convaincu qu'il fallait faire le bien du peuple quand même, malgré lui, s'il était nécessaire; nous lui devons l'introduction complète de notre système municipal; l'empierrement des routes et des chemins dans les environs des grandes villes de Montréal et de Québec, et c'est sous son administration que fut adoptée la grande loi scolaire de 1841. Je dis la grande loi scolaire, parce que c'est bien sur cette loi que repose tout notre système scolaire.

En effet, elle pourvoit à un fonds permanent pour l'instruction primaire; divise la province du Canada en municipalités scolaires régies par un Bureau de Commissaires; décrète que la minorité religieuse dans ces municipalités pourra se déclarer dissidente et faire fonctionner ses écoles d'après ses principes religieux, en gardant pour elles ses fonds scolaires; organise des bureaux d'examineurs et dans l'exposé de l'organisation de ce bureau, indique que l'enseignement doit être moral, religieux et scientifique; pourvoit aussi à la nomination d'un Surintendant

de l'Education et enfin, décrète l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières des contribuables, dans chaque municipalité, pour un montant équivalent à celui de la contribution fournie par l'Etat et pour rencontrer toute autre dépense contingente des écoles.

La nomination de ce dernier officier était d'une extrême importance, et je ne doute pas que l'on n'ait pris toutes les précautions nécessaires pour y appeler un homme qualifié sous tous les rapports. Ce fut Jean-Baptiste Meilleur, un des



M. J.-B. Meilleur.
1er Surintendant de l'Instruction publique.

fondateurs du collège de l'Assomption, auteur de lettres appréciées sur l'Education et reconnu comme entièrement dévoué à cette cause si précieuse, qui avait tant besoin de recevoir alors une impulsion vigoureuse, dont on fit l'heureux choix et qui fut appelé à remplir cette importante fonction.

L'on sait que l'imposition des taxes est toujours mal vue, et celle qui s'appliquait à l'Instruction, devait être frappée de la même défaveur dans une trop grande partie de la province. Il était donc important que le Surintendant de l'Education fût en état, par son énergie, son travail, sa valeur personnelle enfin, de faire disparaître les préjugés et d'appliquer la loi dans tout son fonctionnement. Travailler infatigable, Monsieur Meilleur se mit à l'œuvre avec un dévouement qui lui fit le plus grand honneur et lui mérita de vivre dans le souvenir de ses compatriotes canadiens.

Ses rapports et ses circulaires sont des œuvres que l'on consulte toujours avec

le plus grand intérêt. Ils sont les témoins indiscutables de son grand dévouement à la cause de l'Éducation.

Parlant de la taxe dans un de ses rapports il dit : " La coercition, pour l'objet de l'Éducation, est comme la loi criminelle qui n'obère et n'occupe nullement les honnêtes gens ; elle ne contraint que les personnes indifférentes, apathiques ou mal disposées."

L'on se souvient probablement que ceux qui s'opposaient dans le temps à cette taxe scolaire, reçurent le nom " d'éteignoirs " et l'on vit Monsieur Meilleur, toujours prêt à repousser les prétentions injustifiables de ces personnes si mal inspirées.

Il fait également valoir dans ses rapports, l'établissement d'un journal d'éducation, la nomination d'inspecteurs et aussi la création d'une école normale ; et à propos de cette dernière, il dit, dans son rapport de 1848 : " Cependant je suis d'opinion qu'il devient nécessaire d'établir et de maintenir en opération une bonne école normale pour le Bas-Canada. J'ai demandé dans mon rapport de 1846 une mesure législative pour cette fin et je crois devoir renouveler encore cette demande, car les besoins d'une école spéciale pour pousser les jeunes gens à l'enseignement, sont les mêmes."

Il était aussi convaincu, que des associations d'instituteurs, comme la vôtre, devaient être également instituées et voici ce qu'il dit dans ce même rapport : " Il y a déjà plus de deux ans, des instituteurs instruits et qui savent apprécier mes recommandations et l'importance de leur état, se sont formés, sous le patronage du Surintendant de l'Éducation, en deux associations distinctes, dont l'une pour le district de Québec et l'autre pour celui de Montréal, associations qui comprennent près de quatre-vingts membres actifs, tous occupés des moyens de s'instruire mutuellement, de se former eux-mêmes et rendre les autres instituteurs plus utiles."

Monsieur Meilleur n'oublia pas non plus, dans ses rapports, de parler du traitement des instituteurs, et cela dans le but d'engager les gouvernements à leur donner une rétribution digne de leurs utiles fonctions. Parlant de l'enseignement moral et religieux dans nos écoles il dit : " Le but de l'éducation, c'est de perfectionner l'homme et de le rendre plus propre à remplir ses devoirs envers Dieu, envers la famille, envers la société et envers lui-même. Tout système ayant un autre but serait subversif des grands principes sur lesquels repose la société, et sans lesquels une nation ne saurait jamais être forte, grande et prospère. Puis citant Guizot, qui, lors de la discussion d'un plan d'instruction primaire pour la France disait : " Vous avez admis l'enseignement moral et religieux comme partie essentielle de l'instruction primaire, mais, messieurs, l'enseignement moral et religieux, n'est pas comme une leçon de lecture ou de calcul, à une heure déterminée, et dont il n'est plus question ensuite. L'enseignement moral et religieux est continu. Ce qu'il faut, c'est que l'atmosphère de l'école soit morale et religieuse. A cette condition seulement, vous aurez dans les écoles un enseignement vraiment moral et religieux. Il arrive un âge où les sciences deviennent le but des études, mais dans les écoles primaires, si vous ne fondez pas l'enseignement moral et religieux, vous n'atteindrez pas le but. Est-ce que le maître n'ouvre et ne ferme pas l'école par la prière ? Quand il apprend à lire aux enfants, n'est-ce pas dans le catéchisme ? Quand il leur apprend l'histoire, n'est-ce pas dans l'Écriture Sainte ? L'instruction religieuse, en un mot, s'associe à tous les actes, se mêle à toutes les heures de l'école

primaire. Prenez garde à un fait qui n'a jamais éclaté avec plus d'évidence, qu'à notre époque. Le développement de l'intelligence, quand il est accompagné du développement moral et religieux, fait naître des sentiments d'ordre et de soumission aux lois, et fonde la grandeur et la prospérité de la société. Le développement intellectuel tout seul développe des principes d'insubordination, de désordre, et fait courir de grands dangers à la société."

C'est en décembre 1878, que cet éducateur inoubliable et qui rendit tant de services à l'éducation dans notre pays, reçut de vos mains, Monsieur Archambault, les palmes de l'Académie française, que vous aviez obtenues pour lui, pour M. Chauveau et pour moi-même, faisant ainsi servir l'influence que vous donnait la situation méritée que vous aviez su acquérir, pour faire décerner aux hommes publics de votre pays les distinctions si flatteuses que nous envoyait notre ancienne mère-patrie.

En 1856, la voie avait été assez aplanie pour que Sir Georges Cartier, dont l'éloge n'est pas à faire, et le gouvernement de l'époque pussent établir les écoles normales.

M. Chauveau, qui avait succédé à M. Meilleur, avait toutes les qualités nécessaires pour aider à la formation de nos écoles normales. Il contribua puissamment à leur succès. L'inauguration de ces écoles fut un événement heureux, qui fait partie désormais de l'histoire de notre pays. Je m'associe avec empressement à tout ce qui a été dit de l'homme distingué, du littérateur et du poète dont on a prononcé l'éloge hier soir en termes si éloquents, et ce matin, dans l'adresse admirable qui vient d'être lue.

Maintenant, Monsieur Archambault, je dois vous dire que je ne crois pas mériter les éloges que vous me faites, mais, sachant que leur source est dans votre cœur, je vous prie d'agréer tous mes remerciements.

Si c'est un moyen pour vous de me signaler votre amitié et celle de vos collègues, je puis vous assurer que vous ne faites pas fausse route; car, j'aime, j'apprécie, et je puis dire que j'ai toujours admiré les instituteurs qui, comme vous tous, messieurs, poursuivent leur carrière avec une persévérance, un dévouement et une abnégation dignes de tous les éloges.

Que de déboires ne rencontrez-vous pas dans l'exercice de vos importants devoirs! et on ne sait lequel admirer le plus, de votre constance ou de votre inaltérable désir de rendre votre carrière agréable et utile. Les obstacles ne vous arrêtent pas et on les dirait plutôt inventés pour tout autres que pour vous, tant vous savez les éviter ou en adoucir la rigueur. Aussi est-ce pour moi un bonheur que d'aider le corps enseignant dans toute la mesure de mes faibles moyens. Oui! je suis votre ami et l'admirateur sincère de vos travaux si importants et, il faut le dire, si peu rétribués.

Il y a eu des moments de crainte pour nos écoles normales, mais je puis dire que j'ai toujours été leur ami dévoué et que je les ai aidées et soutenues avec vigilance et sincérité. En agissant ainsi, je rendais service à votre chère association qui, je l'espère, continuera à progresser.

Vos conférences sont toujours instructives et je les suivrai autant qu'il me sera possible de le faire.

Je me joins à vous pour reconnaître les nombreux et importants services du digne principal de l'École normale Jacques-Cartier.

Ce savant illustre, mais si modeste, a donné à notre école un reflet dont l'éclat

illumine toute notre province. Ses travaux littéraires et historiques le placent au premier rang de nos gloires nationales, et avec vous, je fais des vœux pour que Dieu nous le conserve encore longtemps à la direction de cette institution d'une indispensable utilité dans notre pays.

Je crois qu'il est de mon devoir de mentionner ici, que M. Meilleur, dans ses rapports, parle de l'enseignement polytechnique et il m'a semblé, en 1873, lorsque ma position me fournissait les moyens d'instituer cette école, que l'heure était venue de mettre à exécution le projet de mon regretté prédécesseur, projet dont j'avais apprécié la haute importance et que je considérais comme d'utilité publique. En cela, je fus puissamment aidé par mes collègues dans le gouvernement et par vous-même, Monsieur Archambault, et je puis ajouter, que, grâce au talent de son Directeur et des professeurs qui lui prêtent leur concours, elle a déjà porté des fruits, et qu'elle a rempli une lacune qu'il était intéressant de combler.

Pour vous, mon ami, Monsieur Archambault, nous avons travaillé ensemble plusieurs fois. Plusieurs fois j'ai eu à vous consulter, et toujours vous avez mis à ma disposition, votre savoir et votre expérience. J'en ai bénéficié. C'était pour moi, des gages précieux, et si je les fais revivre publiquement, au risque d'offenser votre bienveillante amitié, croyez-le, c'est dans le but de vous offrir tous mes remerciements, et d'exprimer l'espoir que des liens si chers ne s'effaceront pas de ma mémoire.

A M. le Surintendant succèda M. l'abbé Verreau, qui parla à peu près dans ces termes :

Vous comprenez, Messieurs, combien je dois être sensible aux paroles que M. le Surintendant vient de prononcer à mon adresse. Il prétend que mes études historiques m'ont procuré une certaine réputation. Cependant, il est une autre réputation que j'aurais désirée plus que celle-ci ; il y a un titre que j'aurais voulu mériter entre tous : c'est celui de *Premier maître d'école* que prenait le vénérable M. Souart, ancien supérieur du Séminaire de Montréal.

Quoi qu'il en soit, l'Association des Instituteurs, et vous tous, Messieurs, qui êtes mes anciens élèves, vous voulez bien vous souvenir de moi : je vous remercie de tout cœur.

L'Honorable M. Ouimet, dans l'intéressant discours que vous venez d'applaudir, nous a raconté les commencements et le développement de notre système de l'instruction publique. Sans doute, le système a subi de nombreuses modifications avant d'arriver à ce qu'il est aujourd'hui, et il devra encore passer par d'autres changements à mesure que le peuple canadien éprouvera de nouveaux besoins et manifesterà des aspirations nouvelles. Mais, tel qu'il est, ce système répond à l'état actuel de notre société, et, au lieu de le déprécier, nous devons chercher à le perfectionner.

Ce système est surtout l'œuvre de trois hommes dont les noms seront désormais inséparables dans l'histoire pédagogique de Québec : MM. Meilleur, Chauveau et Ouimet.

Le premier, à force de patience et par un grand zèle de détails, a fondé ; le second, par ses connaissances et sa hauteur de vues, a su organiser et perfectionner ; le troisième, enfin... Messieurs, vous connaissez assez les faits, et je crois avoir assez d'indépendance pour que vous ne voyiez dans mes paroles que l'expression de la vérité... l'Honorable M. Ouimet dit-je, par sa prudence et sa grande influence,

a pu maintenir et développer. En un mot, il a été à la hauteur de la tâche difficile qui lui était confiée.

Si je m'arrête à ce qui concerne les écoles normales, je retrouve encore les mêmes noms et la même action, tant les écoles normales sont liées intimement à notre système de l'instruction, comme M. Archambault l'a si bien rappelé dans son adresse.

Mais il y a encore d'autres personnes qui ont droit à la reconnaissance des instituteurs, à cause de la part qu'elles ont prise au développement de l'instruction dans notre province. Sir Georges-Etienne Cartier a mis dans la législation des écoles la fermeté et la netteté de vues qu'il apportait partout. Son Eminence le Cardinal Taschereau, en acceptant le conseil de l'instruction, s'il n'en a pas inspiré la création, a le mérite d'avoir à la fois protégé l'enseignement et les instituteurs contre les dangers et les passions qu'on rencontre trop souvent dans un pays jeune comme le nôtre.

Les passions ne nous ont épargnés ni les uns ni les autres.

L'École Normale Jacques-Cartier surtout a été en butte à bien des attaques ; mais à l'heure critique, au moment où nous pouvions croire que tout était perdu, la Divine Providence semblait intervenir, et tout rentra dans le calme, quittes à nous préparer pour de nouvelles luttes.

Si, dans ce moment, on m'annonçait que dans l'ombre et auprès de nous, on travaille encore à faire disparaître l'École Normale Jacques-Cartier, je ne croirais pas manifester une confiance exagérée, on ne pourrait m'accuser de faire un emprunt audacieux à la Sainte-Ecriture si je répondais par ces paroles que prononçait le Père des Croyants, au moment où rien ne semblait devoir empêcher le plus douloureux des sacrifices : *Deus providebit*. Oui, Messieurs, Dieu y pourvoira, j'en ai l'assurance ; il y pourvoira, si nous continuons à faire le bien.

Le bien opéré en vue de Dieu, voilà, Messieurs, le secret de plus d'un succès sur la terre. Avoir fait le bien, c'est la consolation suprême, c'est la seule chose utile qui reste d'une carrière, quelque longue et quelque remplie qu'on puisse la supposer.

Le bien ! Personne, après le prêtre, ne peut l'accomplir aussi facilement, aussi efficacement que l'instituteur. Mais pour atteindre un but aussi élevé, il faut être dévoué à sa mission, il faut étudier, il faut travailler sans cesse pour se perfectionner dans l'art si difficile de former et d'instruire les enfants.

Vous le savez, les méthodes dans l'enseignement—comme partout ailleurs, du reste—sont susceptibles de modifications et de changements continuels : les méthodes d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui et celles d'aujourd'hui seront remplacées par celles de demain. Il ne faut pas s'en étonner : le monde marche, la société se modifie, tout change autour de nous—et le poète ne nous avertit-il pas que nous-mêmes, nous changeons avec tout ce qui nous environne. Si le monde marche, nous devons avancer avec lui. Dans l'enseignement, celui qui n'avance pas, paraît reculer. Par conséquent, l'étude et le travail s'imposent à tous les instituteurs qui comprennent et aiment leur profession.

Travaillons, Messieurs : recherchons les meilleures méthodes, efforçons nous de les appliquer autant que les circonstances nous le permettent : le succès est à ce prix.

Après ces deux discours, qui ont été vivement applaudis, M. le Président présente à l'assemblée M. Reynolds, professeur à l'École Belmont.

A few Notes on the Teaching of English. Tel est le titre de la conférence de M. le professeur Reynolds, conférence qui a été très appréciée et qu'on lira encore avec plaisir et profit en même temps :

Mr. President, Hon. Superintendent and Gentlemen :

It is hardly necessary to say in advance what will become evident as I proceed with my lecture, that it is not exhaustive, but simply introductory to the subject which it treats : the intention being to revert to the subject on a future occasion, and to treat it from a higher and more advanced standpoint.

Amid the hurry and rush and fierce competition of modern life, short ways and rapid means of attaining a given end are much in requisition. Hence we have rapid transit, rapid transport, rapid means of production, rapid ways of making a fortune, and, lastly, rapid methods of learning languages. Owing to the marvellous development of the power and uses of steam and electricity in recent years, the nations of the world are being brought into closer contact and more frequent competition with each other now than ever before.

So far, there is no international language recognized by the nations as a common medium of communication, Volapuk having failed in its pretensions to that end. Hence the necessity for the different nations to learn, each the language of the other, and that in the shortest possible time. The old methods of teaching languages by grammar and dictionary were found to be slow, tedious and cumbersome. A demand was then made for newer methods and shorter ways, and forthwith an army of linguistic reformers appeared in the field ready to supply the demand. Grammars and dictionaries were discarded by the authors of the new methods, who affirmed that languages could be taught more easily, and learned more rapidly without such encumbrances.

Then appeared the "Woodbury Method," the "Ollendorf Method," the "Fasquelle Method" the "Robertson Method" and a host of others. Later on, as these were not giving satisfaction, the so-called "Natural Method" was hit upon; then appeared the "Sauveur System," the "Berlitz System," the "Meisterschaft System," the "Metcalf System," the "Gouin System," and numerous other systems; each claiming to surpass the others in naturalness, simplicity, and ease of acquisition.

It is unnecessary to set forth here the pretensions of these systems. They all claim to be founded, in one way or another, on the "Natural Method," and the author of each heralds forth his as the newest, the latest and the best. One of these authors claims that by his method "any modern language may be mastered in ten weeks, either by resident, or non-resident pupils; either with, or without a master." Five dollars pay for one language (the lessons of which will be sent by mail when desired), ten dollars pay for two languages, fifteen for three &c. State distinctly which language you wish to learn. Cash in advance by Post-Office Order, or registered letter. Success guaranteed or money refunded. No reduction in terms, unless you purchase in large quantities."

If this system has no apparent feature of utility, it has, at least, the modern catch-penny ring about it, reminding one of the devices employed to "puff" the nostrums, "Pleasant Purgative Pellets," or "Pink Pills for Pale People" pretending to cure "all the ills to which flesh is heir" for a dollar.

The Natural Method of teaching languages is the method of nature in teaching the child its mother tongue. The child begins by hearing, or listening to the

sounds uttered around it. It continually hears these sounds uttered in association with the visible objects or actions which they represent; and by dint of hearing them again and again repeated, and seeing the objects and actions in connection with which they are repeated: it begins to utter, by imitation, the same sounds, or words, naming the persons and objects about it,—proceeding from words to clauses, and from clauses to complete sentences. In a short time, it is able to speak its mother tongue with considerable ease and fluency, and this, too, without having seen books, letters, or printed words. It is in this natural way, say the advocates of this system, that all living languages should be learned.

But to this system, it may be objected that the position of the child is entirely different from that of older people. The child in his home hears spoken on all sides, the language he is to learn, and hears no other. The French speaking pupils in our schools cannot be placed in this exclusively English atmosphere. Their environment forbids it. Then, again, the intellect of a child learning to lisp its mother tongue, is quite different from that of a boy whose mind and reasoning faculties have already reached a certain degree of growth and development. The difference is still greater between the mind of a child, which is a mere *tabula rasa*, or blank without impressions, and that of the adult whose mental faculties have reached their noon-day maturity. Nor can we put into operation the process of reduction descending and reduce all the grown-up pupils to their primitive condition of babies.

However, notwithstanding these and other objections which might be urged against the "Natural Method", it may be said of it, that, when properly elaborated, and put into operation by skilful teachers, under favorable circumstances, it is a decided improvement, so far as it goes, upon the old method of teaching languages.

Of the different plans devised for putting this natural method into operation, that of M. Gouin, a French Professor of languages, is perhaps, the most practical and practicable. To enter into the merits and details of this plan would exceed the limits of time here allowed me. Many of you are, doubtless, already familiar with it, as it is not altogether new,—the original work containing the method of Mr. Gouin, having been published in Paris in 1880, under the title of *L'Art d'enseigner et d'étudier les langues*," and translated and published in London in 1892, as "*The Art of Teaching and Studying Languages*." Those of my hearers who are not familiar with this method will find it clearly explained in "*The Educational Journal*" of Toronto, March 15th 1893.

In an able article on this subject, Mr. John Home Cameron, Lecturer in French in University College, calls the attention of the teachers of Canada to this method; and, without committing himself to an unreserved endorsement of the system, nevertheless, finds much in it to be commended and admired. He sets forth the success which this method has achieved wherever it has been introduced in France and England, and believes "The new method has in it the elements of sound instruction, and will commend itself to many teachers everywhere. "Mr. Gouin," he says, has received hundreds of letters from English speaking countries, principally from England, America and Australia, asking for his books. Teachers in the United States have expressed their desire to cross the sea to become his pupils." "If for no other reason," continues M. Cameron, "than that it may lighten the drudgery of school-room work, it deserves a trial."

The advocates of the natural method of teaching languages in the United States

are generally those engaged in teaching in private schools and academies. They have not yet succeeded, so far as I know, in getting their system introduced into the public schools. It appears the system is not well adapted to the requirements of large classes, and where it has been tried in connection with such, has been voted a failure. Dr. Seaver, the present distinguished superintendent of city schools, Boston, says that the natural method works best in small classes. Prof. Sumichrast, of Harvard University says that 10 or 12 pupils in each class are as many as can be well taught by the natural method.

Much of the so-called natural method instruction consists in teaching the use of language by a connected series of object lessons. In this it differs but little, if anything, from the old oral objective method; and thus comes to be verified, once again, the Scriptural dictum, that there is nothing new under the sun. It has been long known and widely recognized that, for young children, one of the most interesting and effective modes of teaching them the use of language, is by oral lessons on familiar objects.

With the view of teaching the English language to foreigners more practically and rationally than has been done in the past, a book has recently been published in New York by Dr. Oscar Weineck, entitled: "A Common Sense Guide To English For Foreigners." This book can be recommended to those teaching English to French speaking pupils. It aims at teaching foreigners how to speak and read the English language directly, and this it does in a striking and practical manner.

The author tells us that the method adopted in the book is that of Gouin, that the subjects are developed in such a logical order, that the pupil is enabled from the first action stated, without understanding the words spoken, to divine their meaning by the logical necessity of the action that has to follow. As a specimen of his method, here is his first lesson on

THE HUMAN BODY.

That is the hand. What is that?

That is one hand. What is that?

These are two hands. What are these?

This is the right hand. Which hand is this?

That is the left hand. Which hand is that?

This is one finger. What is this?

These are two fingers. How many fingers are these?

" " three " " " " " "

" " four " " " " " "

" " five " " " " " "

" " six " " " " " "

" " seven " " " " " "

" " eight " " " " " "

" " nine " " " " " "

" " ten " " " " " "

Each hand has five fingers. How many fingers has each hand?

" Both hands have ten fingers. How many fingers have both hands? The teacher pronounces sentence by sentence, explaining the meaning by appropriate gestures, the class repeating in chorus by ear. Then the teacher gives

the series of sentences again, the pupils repeating individually this time. The teacher then converts each sentence into a question to which the pupil is to give a full, complete answer." The most satisfactory results are said to flow from this method. Still these oral objective lessons are only of a preparatory value; they are designed to enable the pupil to understand the reading matter that follows and that presents more fully the subject discussed in the oral lessons.

"A series of compositions on the household, the body, food, daily life and surroundings, industries and professions, government, animal and plant life, which will furnish the pupil with the words necessary for conversation, not as mere vocables, but as elements of living speech. A great number of set conversations are interspersed to show the language as spoken in every day life."

Considering the limited time given in our program to the study of English, and the early age at which the great majority of our pupils have to leave school; taking into account the fact that, after school life is over, not more than 15 or 20 per cent of them, shall ever have occasion to write English; the ability to speak and read the language properly is about all we should attempt to cultivate. This is what the book referred to aims at accomplishing in the hands of a skilful teacher.

Meanwhile, until this natural method, or some other at present unknown, better method, has been introduced into our schools for the teaching of language; it is advisable to pause and enquire if we are making the best use of the instrumentalities we at present possess for this purpose. These are chiefly Grammar, Reading and Spelling or dictation exercises.

I have long been convinced that we spend altogether too much time in studying the dry technicalities of English Grammar, and too little in studying the fresh reading matter of good authors. The study of the Grammar of a language is one thing, the study of the language itself, another, and quite a different matter.

To oblige children to begin the study of a foreign language--as English is to our French-speaking pupils--by studying its Grammar, is contrary to the dictates of common sense, inasmuch as it is putting theory before practice, precept before example, and conclusions before data. Keeping a pupil for years studying the dry rules and arid definitions of Grammar, with their numerous exceptions and exceptions to exceptions, is like keeping a boy for years learning the rules and directions for swimming, without ever letting him into the water. When a boy is to learn swimming, he is introduced at once to the water. When he and his swimming-master are in the water together, he may be easily shown how to use his legs and arms and keep his head above water,—the master swimming side by side with him, or a little in advance of him, to show him the movements, and lending him a helping hand, only as he sees his pupil in danger of sinking.

In a somewhat similar way, children should be introduced to the language itself from the very beginning. At first, they should be trained in the use of oral language by lessons on familiar objects, the teacher leading and directing their efforts, and suggesting the right word only as they require it to express their ideas. After sufficient drill in this direction only, should they be introduced to reading books, but not to Grammar.

What should we say of a carpenter who, undertaking to teach an apprentice the trade, would first put into his hands a book containing the classified names of all the tools he would have to use, directions for their use and exceptional use,

for avoiding their abuse and ill usage; rules indicating which are to be used in hard wood, and which in soft wood, how they are to be taken apart and put together again,—when they are to be repaired and renewed, putting before the novice, bits and scraps of selected plainings, mouldings and cornices; and then telling him that when he had learned by heart the contents of that venerable old book—which had once belonged to his great grandfather—he would then be permitted to take up the tools and use them in doing practical work?

Silly and unreasonable as this would be, yet we follow somewhat similar methods in the use of our antiquated text-books on English Grammar. These Grammars, full of mistakes, illogical, and ill-constructed, have long since outlived their usefulness, and should be replaced by others of recognized modern merit and practical utility.

For the children in the primary and initial intermediate course, no text-books on Grammar are required. They should be taught Grammar incidentally by the use—as I have already said—of oral objective lessons, by means of their reading books, and by the language of their teacher. Every object within reach, and within sight, may be made to serve as a language lesson. The blackboard, the benches, the maps, the doors, the windows: books, pens, inkwells, articles of clothing,—all may be laid under contribution to increase their stock of words, improve their language, and teach them right forms of expression.

In fact, every lesson given by the teacher, no matter on what subject, may be made a language lesson. But, to be a model for his pupils, the teacher's language should be clear, fluent, and uniformly correct. He should never take "yes," or "no," or any other monosyllabic word for an answer. He should, at all times, and on all occasions, insist upon a full, complete, clear-cut sentence in reply to every question.

But this does not suppose that the teacher should do a great deal of talking in class. Many teachers do too much talking, whilst their pupils do little. Let us suppose a class being instructed in Geography.

Teacher.—"John," What island in the northern part of the gulf of St. Lawrence?

John.—"Anticosti."

Teacher.—"Yes, the island of Anticosti is situated in the northern part of the gulf of St. Lawrence." Peter, "What peninsula is formed by the St Lawrence river and Chaleur bay?"

Peter.—"Gaspé."

Teacher.—"Yes, the peninsula of Gaspé is formed by the St. Lawrence river and Chaleur Bay." Armand, What cape is situated on the coast of the State of Massachusetts?

Armand.—"Cape Cod."

Teacher.—"Yes, Cape Cod is situated on the coast of the State of Massachusetts."

During this part of the recitation, only three questions have been asked, yet the teacher has spoken eighty one words, and the pupils only four; John, one; Peter, one; Armand, two. Apart from this being a waste of time and causing inattention on the part of the pupils; it has another bad effect; it deprives them of the advantage of uttering the sounds and speaking the words of the language they are learning. Whether in teaching language, or in teaching any other branch of knowledge, a pupil is educated, not so much by what is "poured into him," as by what is "drawn out" of him; and it is by the drawing out process that spoken language is best taught.

Of all the agencies employed in the teaching of a language, reading, properly taught and understood, is the most important. Yet, its importance is often overlooked, and its utility sacrificed to the carelessness of ordinary, routine work. Reading aloud means giving proper vocal expression to the words and sentences of the printed page. In the case of French-speaking pupils particularly, this proper, vocal expression cannot be given except by imitation. Imitation of sound is not possible except by first hearing them. The teacher should, therefore, read the lesson, sentence by sentence in a clear, audible tone of voice, the pupils repeating simultaneously after him. If time permits, the teacher should read the lesson a second time,—as recommended by Gouin—the pupils now reading one by one, and their mistakes corrected only at the end of each sentence.

The lesson should be explained, word by word, and sentence by sentence, all new words printed, or written on the blackboard and distinctly pronounced by teacher and pupils before beginning to read; special attention being called to these words as the lesson proceeds. Pupils should not be kept too long on the same lesson; yet, no lesson should be passed over until it is thoroughly understood by the class. All explanations and instruction should be given in the language which the pupils are learning,—the art of hearing being as important as the art of reading or speaking.

No other study of grammar need be required of the pupils of the primary and intermediate courses than what may be learned and taught from the text of their reading books. From the pages of the text-book, under a skilful teacher, may be taught, pronunciation, punctuation, the use of capital letters, the spelling of words, the right meaning of words from the context, the proper arrangement of words in a sentence, the different kinds of sentences, the division of the subject into paragraphs, accent, emphasis, in fine, the whole art of written composition complete. If this does not include the entire aim and scope of grammar in this direction, we have yet to learn what the word grammar means.

Grammar does not teach to write and speak a language. It is only at best a help towards the attainment of that object. There are those who write and speak a language correctly without ever having learned a line of textual grammar. Those who live and move in the best educated society, speak the language correctly without learning grammar. Those who know the usage of the best writers, write the language correctly without the intervention of grammar. Usage is the arbiter of language, whether written or spoken. Fittingly does the Roman poet express it when he says :

“*Usus quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.*”

Language existed before Grammar, and in the order of time, should be studied before Grammar, “There was no methodical treatise on Grammar,” says Marcel, at the time when Shakespeare, Milton, Dryden, Addison, Pope, and Johnson formed their style in writing. The same may be said with regard to Cicero, Virgil, Horace, to Molière, Pascal, Corneille, La Fontaine, Boileau, Racine, to Dante, Petrarch, and many other celebrated writers, who, so far from having learned anything from grammarians, supplied them with the materials from which they inferred their rules.”

Dull, daily routine parsing is not to be commended, and much of the time now spent in the correction of false syntax, might be more usefully employed in the

study of correct English from a good author. It is more rational and profitable to teach pupils the use of good English, than to have them spend their time correcting bad. What would be said of a tailor who, in undertaking to teach his son the tailoring trade, would keep him all his time mending old clothes, without ever letting him make a new suit?

As a means of enlarging the pupils' stock of words, and improving their utterance, there is nothing more helpful than having them commit to memory short, easily learned, musical rhymes, such as "Mother Goose Melodies," "Taylor's Hymns for Infant Minds," and extracts from works of a similar kind. Many moral truths—lessons on charity and obedience, love of God and our neighbor, may be impressed on the minds of the children in this way. The simplicity and musical measure of the lines commend them to the ears of the children, and when they are well recited by the teacher, and then printed, or written, on the blackboard, the pupils learn them easily and retain them faithfully.

It would be a great advantage to the pupils, if apart from the text-book read in class under the eyes of the teacher, they had some supplementary reading matter to be perused at their homes. In general, it may be said that, after school hours, the school text-book on reading possesses little or no attraction for the average pupil. Books of stories, anecdotes, fables, of Arctic exploration, of dangers by sea, and adventures by land, of boating, fishing and shooting: these are the books that the boys, of their own accord, delight to peruse and to ponder over. Such are the books of "The Catholic Boys' and Girls' Library" (obtainable at Messrs Sadlier's), each containing three or four short stories, and each story teaching, incidentally but clearly, some moral truth, or Christian virtue. Manliness, honesty, love of religion, love of country, loyalty to the Church, respect for, and obedience to law and authority, hatred of wrong-doing, and love of what is right for the sake of the right—these, and other kindred virtues are inculcated and taught by the private perusal of such books.

Every educator and instructor of youth knows, that there never was a time when such books were more required than now, in order to counteract the effects of the poisonous publications that flow, in such polluted streams, from the vile printing-press of to-day. If the educational authorities could but see their way clear to putting a couple of hundred such books in each of our large city schools,—to be lent to the pupils, say, at one cent a week;—what an immense impetus would be given to the study of language! and what a healthy moral aliment it would furnish to the craving appetites of these youthful readers!

I had intended to say a few words on Letter-writing and on the giving and correction of dictation exercises, how each teacher should select and prepare these exercises for his own class, especially as we have no authorized text-book of dictations in our schools. But as I have already trespassed too long on your patience, this must be deferred to some future occasion.

I have long been of opinion that (as one of the ways by which the teaching of language might be improved), time should be allowed teachers to visit, alternately, each other's classes during school hours. In this way, they would see what methods others employ, how they put them in operation, and what measure of success they achieve. By these visits, teachers would learn to avoid each other's errors, imitate each other's good points, and their respective pupils would ultimately be the gainers. This has been done by the people of Europe, and by our

neighbors to the south and west of us for more than half a century; and, if the practice has proved profitable for them, it surely cannot be unprofitable for us.

No one can teach a class well for ten, fifteen, or twenty years, exclusively out of his own mind, or his own experience, without becoming, to a greater or less degree, a rut-runner; or, as it is called in French, *un routinier*. And when teaching begins to run in a rut, it loses all life, all vitalizing power, and all interest for the pupils. "*Gardez-vous de la routine, c'est la mort de l'enseignement,*" says a French author. "Beware of routine, it is fatal to teaching."

The mother tongue, being the nearest and the dearest, the one that contains the treasured traditions, the history, the struggles and triumphs of a nation, should be studied with more assiduity, and cultivated with more jealous care than any other. But this need not prevent us from learning another language, whether for intellectual culture, or for practical use in the common concerns of life.

"The heart of a people," says a writer, "is its mother tongue, and it is only by learning that mother tongue that you can know that heart." Ennius, the Roman poet, was so proud of knowing three languages, that he used to boast that he had three hearts. And Charles the V it was who said that a man multiplied himself for every language that he knew. "*Autant de langues on parle, autant de fois on est homme.*"

Methods are progressive and perfectible, and there is no method so absolutely faultless that its author can have it patented as the *ne plus ultra* of perfection. The good method of yesterday may not be the good method of to-day, and the good method of to-day may not be the good method of to-morrow.

Let us, then, assiduously seek after, and skilfully employ, in our classes, the best known methods of teaching languages. And let us not hastily reject a method because it is new without giving it a fair trial.

Let us learn each, the language of the other. The English-speaking people should learn French; the French speaking people, English; and this reciprocal knowledge of each other's language will extend our social and commercial relations, help us to get rid of our narrow, national prejudices, make us more tolerant of each other's shortcomings, and more appreciative of each other's good qualities. It will tend to promote harmony, happiness and good feeling, and will enable us to work unitedly together for the common good of our schools, and for the good of our common country.

M. l'inspecteur Lippens félicite M. Reynolds de l'intéressante conférence qu'il vient de donner et des idées pratiques qu'elle contient.

Cette question de l'enseignement des deux langues, ajoute M. Lippens, est très importante pour nous.

Les craintes que certaines personnes entretiennent au sujet de la langue maternelle, lorsqu'à celle-ci on joint l'enseignement d'une langue étrangère, sont vaines et puérides. Au contraire, dit-il, celui qui sait bien parler et écrire une langue étrangère, comprend mieux sa langue et partant point de danger que celle-ci ne soit jamais sacrifiée au profit d'une autre. M. Lippens approuve M. Reynolds d'avoir démontré l'inefficacité de l'enseignement de l'anglais aux élèves qui n'en savent rien, à l'aide de la méthode appelée *mimique*, qui consiste à nommer d'abord aux élèves, dans la langue qu'on désire leur enseigner les noms des objets dont ils ont déjà une connaissance intime; les élèves répètent ces noms, puis de petites phrases. Par cette méthode, on frappe à la fois les yeux de l'élève et son intelligence.

M. Lippens rejette cette méthode pour la raison qu'elle ne lui semble pas pratique, ni compatible avec notre organisation scolaire.

M. l'inspecteur Stensou dit : que malgré qu'il soit pris par surprise, il ne peut faire autrement que de féliciter le savant conférencier, et qu'il a été heureux d'entendre la conférence pratique qui vient d'être faite. Il espère qu'elle sera publiée *in extenso*, afin que tous les instituteurs et institutrices qui n'ont pas eu l'avantage de l'entendre puissent au moins en prendre connaissance par là, et en faire bénéficier leurs élèves.

TROISIÈME SÉANCE.

(Vendredi, 25 Janvier.)

La troisième et dernière séance s'ouvrit à deux heures de l'après-midi.

L'assistance fut à peu près la même qu'à la séance de l'avant-midi.

Le président, M. J.-O. Cassegrain, présenta alors à l'assemblée M. C.-J. Magnan, le délégué de l'Association des Instituteurs de Québec, dont il est le digne président. Sa présence, au milieu de nous, dit M. Cassegrain, nous est très sensible et au nom de l'Association, je remercie nos confrères de Québec d'avoir ainsi répondu à l'invitation qui leur a été faite d'assister à notre centième conférence.

M. C.-J. Magnan se leva aux applaudissements de toute l'assemblée pour répondre, en quelques mots, aux remarques de M. l'inspecteur Lippens au sujet de l'enseignement de l'anglais.

Mais avant, il remercia M. le Président de son aimable courtoisie envers lui, et l'Association pour la gracieuse invitation qu'on a voulu lui faire à titre d'ami et de président de l'Association de Québec, de prendre part à la célébration de notre centième conférence.

Tout ce que j'ai vu et entendu depuis le commencement de cette conférence, dit-il, m'a réjoui, et j'ai écouté avec un vif intérêt les travaux sérieux qui ont été donnés devant cette assemblée. La séance d'hier soir a été un beau succès et celle de ce matin m'a particulièrement intéressé.

Mais comme le travail de M. Reynolds, touchant l'enseignement de l'anglais, a donné lieu, de la part de M. Lippens, à certaines remarques qui me paraissent défavorables à la méthode que mon ami et savant confrère M. J. Ahern préconise depuis quelque temps dans *l'Enseignement primaire*, j'ai cru, vu l'absence de ce dernier, demander à M. Cassegrain, votre bienveillant président, la faveur de pouvoir relever ces quelques remarques de M. Lippens.

J'admire la belle et savante conférence de M. Reynolds que j'ai été très heureux d'entendre, et pour laquelle je le félicite sincèrement.

Cet intéressant travail, que j'ai écouté avec attention, ne m'a pas paru vouloir condamner entièrement la méthode appelée *mimique* ou *naturelle* que l'on désierait adapter à l'enseignement de l'anglais pour les jeunes enfants seulement qui commencent à étudier cette langue.

L'étude des langues vivantes, continue M. Magnan, est de première nécessité, et dans un pays comme le nôtre, il est très important d'enseigner l'anglais, qui est le langage de la majorité des habitants du Canada et d'une partie notable de ceux de la province de Québec. Néanmoins, que l'on se garde bien de laisser croire aux enfants que sans une connaissance parfaite de l'anglais, il n'y a absolument rien à

faire au Canada-français. Mais apprenons-leur de bonne heure que le jeune homme qui connaît deux langues possède une éducation plus complète que celui qui n'en parle qu'une ; que celui, dans notre province, qui sait *très bien* parler et écrire le français, et parler et écrire l'anglais convenablement a évidemment plus de chances de succès qu'un autre qui ne sait que la langue maternelle. On devrait, à l'école primaire, faire jouer à l'enseignement de l'anglais un rôle similaire à celui que les langues mortes remplissent dans les collèges classiques, et *occasionnellement* mettre entre les mains de l'élève une arme qui lui sera peut-être d'un grand secours plus tard.

Quant à la méthode à suivre dans l'enseignement de l'anglais dans les écoles canadiennes-françaises, dans les écoles primaires, bien entendu, c'est celle dite *naturelle*, préconisée dans l'*Enseignement primaire*, par M. J. Ahern. Par cette méthode, on apprend à l'enfant à *penser* en anglais, à *parler* et *comprendre* l'anglais usuel avant de *lire* et *traduire*, on s'applique d'abord à exercer l'*oreille* de l'élève, puis la *langue* et enfin l'*œil* par l'écriture et la lecture. Quand les élèves savent parler et écrire suffisamment l'anglais usuel, on ajoute les thèmes et les traductions aux exercices oraux.

En terminant, M. Magnan félicite l'Association du succès de cette conférence, et exprime le désir de voir des rapports plus fréquents s'établir entre les deux associations sœurs de Québec et de Montréal.

M. l'inspecteur Dupuis rend ensuite compte de sa mission auprès des journaux français de cette ville. Partout, dit M. Dupuis, on a accueilli favorablement ma demande. Ainsi tout instituteur ou institutrice qui enseigne pourra recevoir l'édition quotidienne de la *Patrie* ou du *Monde* ou de la *Croix du Canada* pour une piastre par année, celle de la *Presse* pour une piastre et demie, et celle de la *Minerve* pour deux piastres et demie.

Mais avant de prendre un abonnement à l'un ou à l'autre de ces divers journaux, ajoute M. Dupuis, tout instituteur devra se faire un devoir de s'abonner au *Journal de l'Instruction publique* et à celui de l'*Enseignement primaire*, journaux qui l'intéressent particulièrement et dont le prix d'abonnement n'est pas plus élevé que celui des journaux cités plus haut.

J'espère néanmoins, continue-t-il, que bon nombre profiteront des avantages particuliers que leur offre la presse française quotidienne de cette ville.

M. Dupuis ajouta quelques mots au sujet des conférences pédagogiques données par l'inspecteur lui-même aux instituteurs et institutrices de son district. Ces conférences, dit-il, sont nécessaires, et l'inspecteur plus que tout autre est en position de comprendre l'utilité, l'opportunité de ces conférences.

M. l'inspecteur Stenson concourt dans les remarques de son collègue M. Dupuis, au sujet des conférences pédagogiques. Mais il faudrait que ces conférences fussent données par des professeurs des Écoles normales.

M. Stenson fait aussi remarquer que les instituteurs de la campagne ne peuvent pas tous facilement assister aux conférences de l'Association, pour la raison que les frais de voyage, pour un grand nombre, sont trop considérables. Il me semble, dit-il, qu'à ces derniers le gouvernement pourrait facilement venir en aide en leur donnant les moyens de pouvoir assister aux conférences de l'Association, dont ils retireraient pour eux d'abord, pour leurs élèves ensuite, profit et avantage. J'espère que le *Journal de l'Instruction publique* donnera un compte rendu complet de cette belle conférence qui m'a beaucoup intéressé. J'ai beaucoup admiré le travail de M.

Leitch ainsi que celui de M. Reynolds. Des travaux comme ceux-là, en y joignant le discours de M. le Surintendant, et ceux des autres conférenciers que j'ai écoutés avec le plus grand plaisir, devront être publiés, afin que ceux qui n'étaient pas présents, aient l'avantage de les lire et d'en faire leur profit.

Il est ensuite proposé par M. Bergeron, appuyé par M. Ducharme que l'assemblée offre ses remerciements à M. l'inspecteur Dupuis pour le succès de ses démarches auprès des grands journaux français de cette ville.

Adopté.

Il est aussi proposé par M. L.-A. Primeau, appuyé par M. l'inspecteur Nantel que cette assemblée remercie cordialement les grands journaux français de cette ville pour la faveur qu'ils veulent bien accorder au corps enseignant par suite d'une réduction notable dans leur prix d'abonnement.

Adopté.

FONDS DE SECOURS.

Vint ensuite, d'après l'ordre du jour, le rapport du comité chargé d'étudier les derniers amendements que la commission administrative désire apporter à la loi du Fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Après la lecture de ce rapport (1) une longue discussion s'engagea entre MM. Stenson, F.-X.-P. Demers, Lippens, Magnan, Archambault, Tétrault, J.-B. Demers, Lacroix, Emard et M. le Surintendant qui voulut bien faire à l'assemblée une suggestion très sage que l'Association saura mettre à profit en temps opportun.

M. Stenson approuverait volontiers la proposition de M. Archambault concernant l'article 2257 et que le comité a désapprouvé. Car, il se trouve encore, dit-il, des instituteurs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas payé leurs arriérés dans le temps voulu par la loi, et qui maintenant seraient heureux de le faire, si, comme la proposition de M. Archambault le dit, on leur accordait encore jusqu'à 1896 pour les acquitter. M. F.-X.-P. Demers lui répond que le comité n'a pas cru devoir approuver cette proposition tendant à amender l'article 2257, pour les raisons suivantes : 1° Que le comité ne croit pas qu'il y ait beaucoup d'instituteurs dans ce cas ; 2° que la loi a accordé six ans, de 1881 à 87, pour remplir cette obligation ; 3° qu'il serait peut-être dangereux d'accorder de nouveau un tel privilège, vu l'état actuel des finances de la commission administrative.

M. Lippens dit que la conférence des instituteurs de Québec s'est occupée des amendements qui font l'objet de cette discussion, et que l'assemblée serait heureuse d'entendre M. Magnan s'exprimer sur ces amendements.

En effet, reprend M. Magnan, la conférence de Québec s'est occupée de cette question. Le comité nommé pour étudier ces amendements en est arrivé à des conclusions qui après tout diffèrent peu de celles auxquelles votre comité en est lui-même arrivé. Nous ne différons, en somme, que sur deux points sur lesquels il est facile, je crois, de nous accorder savoir :

1° Votre comité approuve l'amendement qui a trait à l'article 2243, tandis que nous l'avons désapprouvé. Nous nous sommes dit : Puisque la loi confère maintenant aux jeunes filles le droit d'enseigner dès l'âge de seize ans, il est juste alors qu'après dix années d'enseignement, c'est-à-dire à l'âge de 26 ans, et non à 28 ans,

(1) Ce rapport a été publié dans la livraison d'octobre dernier, p. 153.

ainsi que le veut l'amendement en question, elles puissent recevoir leur pension, si toutefois elles sont dans le cas prévu par la loi. Et je pense que maintenant tout le monde partage notre manière de voir à ce sujet.

2^o Nous n'avons pas cru devoir accepter la proposition de M. Demers, savoir que tout fonctionnaire de l'enseignement primaire doit payer sa retenue au Fonds de pensions tant que le dit fonctionnaire enseigne.

Cependant je crois que dans les circonstances, cette proposition est sage, et vu toutes les explications données au sujet de cette proposition, j'ai tout lieu de croire que le comité de Québec approuvera là-dessus la décision du comité de cette conférence.

Quant au délai que demande M. Stenson, j'y suis opposé; car plus on aura de futurs pensionnaires, plus on aura des déficits. Et vous savez tous MM. ce qu'il advient d'une maison de commerce quand les déficits s'y accumulent. Il y aurait cependant un moyen bien simple et bien facile pour le gouvernement de nous tirer d'embarras et d'assurer le bon fonctionnement de notre loi, ce serait de nous voter les fonds nécessaires à cette fin.

Le gouvernement est intéressé, dans une large mesure, à ce que la classe des instituteurs soit en état de rendre au pays tous les services qu'on est en droit d'attendre d'elle. Pour cela, il faut lui venir en aide.

M. Archambault répond que les déficits qui ont eu lieu ces dernières années, ne doivent pas nous alarmer outre mesure. Avant que le Fonds de pensions faillisse à ses obligations, on diminuera plutôt les pensions, si la retenue élevée même à 4% ne devait pas suffire à faire face aux dépenses.

MM. Tétrault et Lacroix soutiennent que la retenue de 2% que l'on voudrait imposer sur le salaire de celui qui continue d'enseigner après 56 ans d'âge, est injuste à deux points de vue. 1^o En retour de cette retenue, il n'est donné aucune compensation, aucun avantage. 2^o L'instituteur qui a atteint l'âge de 56 ans et qui, refusant de se mettre à sa pension, continue d'enseigner, épargne au Fonds de pensions qui bénéficie d'autant, une somme plus ou moins considérable selon le nombre d'années qu'il passe dans l'enseignement après avoir atteint 56 ans d'âge.

Pour ces raisons ces MM. s'opposent à la motion de M. F.-X.-P. Demers.

Ce dernier leur répond en substance ce qui suit :

1^o La loi dit formellement que tout fonctionnaire de l'enseignement primaire doit payer sa retenue au Fonds de pensions. Or, de deux choses l'une : ou on est fonctionnaire, ou on ne l'est pas. Pour moi je considère que celui qui enseigne encore après 56 ans d'âge est aussi fonctionnaire que celui qui enseigne avant d'avoir atteint cet âge. Donc la retenue doit être également imposable et pour les uns et pour les autres.

2^o Vu les déficits constatés depuis trois ans, et dont la progression doit à juste droit nous alarmer, déficits qui dans l'avenir augmenteront naturellement en raison directe de l'augmentation du nombre des pensionnaires ou des pensions à payer, et qui conséquemment auront pour résultat inévitable de diminuer forcément les privilèges que la loi accorde aux pensionnaires, il est sage et prudent, je crois, que les instituteurs du jour qui ne comptent encore que quelques années d'enseignement, prennent tous les moyens nécessaires de s'assurer pour eux, quand leur tour sera venu, comme pour leurs successeurs, une pension aussi équitable que celle que l'on accorde aux pensionnaires actuels. Car après tout, est-il juste

que les pensionnaires de demain reçoivent une pension diminuée, après avoir payé une retenue de 4 %, quand ceux d'aujourd'hui dont la retenue n'a pas encore dépassé 2 %, reçoivent pleine pension ? Je ne le crois pas. Et cependant c'est ce qui arrivera, si nous n'en faisons rien. Et lors même que ma motion viendrait à prendre effet, j'hésite à croire qu'elle soit suffisante pour rendre justice à tout le monde. Que le gouvernement nous vienne en aide, ainsi que nous l'a si bien dit M. Magnan, il n'y a qu'un instant, c'est fort bien. Mais d'ici là, je crois qu'il est de notre devoir de prendre en sérieuse considération nos intérêts à ce sujet.

M. l'inspecteur Demers signale encore quelques défauts de notre loi qu'il conviendrait de corriger, après quoi vu l'heure trop avancée pour continuer la discussion sur ces amendements, il est adopté sur la proposition de M. F.-X.-P. Demers, appuyé par M. B. Lippens de ne pas donner immédiatement suite au rapport du comité et de ne proposer pour le moment aucun amendement à la loi; mais que ces amendements ou autres soient laissés à la discrétion du comité qui jugera du temps opportun de les discuter de nouveau devant cette assemblée.

L'Honorable Surintendant après avoir suivi toute cette discussion et entendu les raisons données au sujet des finances de la commission administrative, a bien voulu suggérer à l'assemblée d'envoyer aux trois branches de la législature, une requête basée sur la partie de son rapport qui a trait au Fonds de pensions et sur le travail des conférences à ce sujet, pour demander au gouvernement une aide suffisante afin d'assurer le bon fonctionnement de la loi.

L'Hon. M. Ouimet nous a aussi donné l'assurance que le gouvernement actuel n'amendera jamais notre loi sans en avoir obtenu d'abord l'assentiment des conférences.

Il a été fait lecture, au cours de cette discussion, d'une lettre venant du département de l'Instruction publique, en réponse à une résolution adoptée par cette Association à sa séance du mois de septembre dernier (1), et transmise aussitôt au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Voici cette lettre :

No 1998, -94.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, Québec, 17 septembre 1894.

M. NAPOLÉON BRISEBOIS, Secrétaire de l'Association des Instituteurs, No 671, rue St-André, Montréal.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique donnera toute son attention à la requête que vous m'avez transmise de la part des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, demandant que la prise en considération de certains amendements proposés à la loi du Fonds de pension de retraite des fonctionnaires de l'enseigne-

(1) Voir rapport du secrétaire, livraison d'octobre 1894 du *Journal de l'Instruction publique*, p. 153.

ment primaire soit renise à plus tard, dont il a pris communication à sa séance du 18 septembre courant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur

PAUL DE CAZES,

Pour le Surintendant.

Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre provenant du département de l'Agriculture en réponse à notre demande de l'envoi gratuit du *Journal d'Agriculture* aux inspecteurs d'écoles, aux instituteurs et aux institutrices de la province, demande qui est encore sous considération.

M. F.-X.-P. Demers propose, appuyé par M. H.-O. Doré, que des remerciements soient offerts à sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, aux Messieurs du clergé, à l'Hon. Surintendant, à MM. Leprohon et Gray, membres du Conseil de l'Instruction publique, à M. C.-J. Magnan, président de l'Association des Instituteurs de Québec, pour l'honneur qu'ils ont fait à l'Association d'assister à sa centième conférence, et dont la présence a contribué à en rehausser l'éclat et la solennité.

Adopté.

M. Guérin propose, appuyé par M. Ls Doré, que les membres de cette Association ayant appris avec peine la perte douloureuse que M. F.-X.-P. Demers vient de faire dans la personne de son père, lui offrent à cette occasion l'expression de leurs vives sympathies.

Adopté.

Avant de clore la séance, M. le Président remercie les membres du Comité chargé de préparer la conférence, les personnes qui ont prêté leur concours au succès des différentes séances, puis à l'École Normale Jacques-Cartier, pour la réception générale et sympathique qu'elle a faite aux instituteurs, et la part active qu'elle a prise dans l'organisation de la fête.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS,

Secrétaire.

No 671, rue St-André.

Remerciements aux Journaux.—Extraits.

Le *Journal de l'Instruction publique* remercie les journaux catholiques de Montréal des comptes rendus qu'ils ont donnés du centenaire de l'Association des Instituteurs de cette partie de la province, et des paroles sympathiques et pleines d'encouragement à l'adresse du corps enseignant en général. Il remercie spécialement la *Presse* des dépenses qu'elle s'est imposées pour publier les portraits des officiers de l'association, des conférenciers, ainsi que ceux de quelques-unes des personnes notables qui ont pris part à la fête.

Extrait de la *Croix du Canada* du 25 janvier dernier :

A L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

“ La centième conférence des instituteurs avait lieu hier à l'École Normale Jacques-Cartier. Comme on faisait en moyenne trois conférences par an et que,

depuis quelques années, on n'en fait plus que deux, ceci reporte à une date respectable la création de l'Association des Instituteurs. C'est, en effet, vers 1858 qu'elle remonte. Elle a rendu de grands services et elle est appelée à en rendre de plus grands encore, comme l'a fort bien démontré M. Cassegrain, dans l'examen rapide des avantages de l'association. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet qui est particulièrement intéressant à l'heure actuelle.

L'instruction est aujourd'hui absolument nécessaire. Dans l'enseignement, il faut toujours marcher en avant, sans quoi—par la force des choses—on recule. Pour se tenir au courant des progrès, chaque jour grandissants, de la science moderne, on demande à l'instituteur une somme de connaissances de plus en plus élevée. C'est un rude labeur et malheureusement ce travail n'est pas rémunéré, dans les conditions actuelles, comme il devrait l'être. Les charges qui incombent au gouvernement—quel que soit le parti au pouvoir—ne lui laissent pas la liberté de rétribuer les instituteurs dans la mesure des services qu'ils rendent au pays.

“ Ceci est un malheur que nous déplorons, et toute la vigilance de nos hommes d'Etat doit s'appliquer à trouver les ressources nécessaires pour élever le traitement de ces vaillants serviteurs de la patrie.

“ Du reste, celui qui a tant fait pour l'instruction publique en notre pays, et dont M. l'abbé Bourassa nous a retracé, hier, en traits éloquents, le portrait, M. Chauveau partageait, à l'égard du corps enseignant, cette sollicitude, et appelait de tous ses vœux le moment où il lui serait permis de faire une position sérieuse à celui qui se dévoue pour instruire ses semblables.

“ Ceci nous amène à parler de l'excellente étude consacrée par M. l'abbé Bourassa à M. Chauveau.

“ Il le connaissait bien et en a parlé avec une note émue, qui a charmé l'auditoire. Nous nous proposons de donner des extraits de ce discours aussi attrayant par le fonds que par la forme.

“ En parlant de M. Chauveau, l'orateur a surtout insisté sur son patriotisme, sur son amour pour notre nationalité, sur les services rendus par l'éminent chef de l'instruction publique à cette cause sacrée qui nous est chère à tous.

“ Il l'a suivi dans ses relations avec toutes les sommités intellectuelles de la France, avec les hommes d'Etat qu'il séduisait par sa haute intelligence. Et c'était notre pays, sur lequel il attirait leur attention, qui profitait de ces relations.

“ Sous ce rapport, il a rendu des services qu'il ne faut pas oublier. Car, en ce temps, comme l'a fait justement remarquer M. l'abbé Bourassa, on est facilement oublieux. Chauveau aurait lieu de se plaindre, à cet égard, de la froideur du public. Et quel homme cependant a plus fait pour répandre les idées de nationalité, pour conserver à notre foi, à notre langue et à nos institutions leur prestige et leur honneur?”

Extrait de la *Minerve* du 26 janvier dernier :

L'HON. M. CHAUCHEAU.

“ Le lecteur trouvera ailleurs un compte rendu de la soirée donnée jeudi dernier, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, pour célébrer la centième conférence des instituteurs de cette région.

“ Belle salle sobrement mais très bien décorée, grande assistance, présidence du Surintendant de l'Instruction publique, présence de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, d'un nombreux clergé et d'amis de l'éducation, programme parfaitement rempli : bref, une fête dont MM. les instituteurs ont tout le droit d'être fiers.

La partie principale de la séance a été une conférence de M. l'abbé Bourassa qu'il a intitulée : *M. Chauveau et l'Idée nationale*. Nous félicitons la mémoire de M. Chauveau d'avoir eu un tel appréciateur. Il convenait que le caractère et les œuvres de ce Canadien illustre fussent envisagés sous leur vrai jour dans une soirée de ce genre et dans une institution qui lui doit sa création.

“ La note uniforme que donnent les écrits et les discours de M. Chauveau est l'idée nationale. Il a aimé son pays toute sa vie, et c'est à en faire connaître l'histoire et les progrès qu'il a consacré tout son temps. Plus littérateur que politique, le commerce des écrivains avait pour lui plus de charmes que le jeu et la lutte des partis. Il fut le premier à révéler le Canada français à des hommes comme M. de Montalembert, M. Forcade, M. V. Duruy, M. Nisard, et autres avec qui il entretenait une correspondance du plus vif intérêt. Quelques extraits pris de ces lettres et lus par le conférencier montrent en quelle haute estime l'esprit et le caractère de M. Chauveau étaient tenus dans ce monde célèbre.

“ M. l'abbé Bourassa est lui-même un lettré plein de finesse et de chaleureux patriotisme. Sa conférence fut très applaudie, et son étude de jeudi soir laisse entrevoir un avenir plein de promesses brillantes.”

Extrait du même journal, même date :

LES INSTITUTEURS A L'ECOLE NORMALE.

“ L'Association des Instituteurs Catholiques de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a célébré mercredi sa centième conférence.

“ Il y eut à cette occasion une brillante soirée, à laquelle assistait un public nombreux et distingué.

“ Les dames assistaient en grand nombre.

“ On remarquait Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Fabre, l'honorable Gédéon Quimet, surintendant de l'Instruction publique; l'hon. M. J. Royal, M. J.-O. Cassegrain, président de l'Association, M. le chanoine Bruchési, MM. les abbés Leclerc, curé de Saint-Joseph de Richmond; Adam, curé du Sacré-Cœur; Larocque, curé de Saint-Louis de France; Lesage, curé de Saint-Louis du Mile-end; Godin, curé de Vaudreuil; Bérard, assistant-chapelain des Sourdes-Muettes; Goyette, curé de Sainte-Suzanne; MM. les docteurs Craig et Leprohon, membres du Conseil de l'Instruction Publique; les docteurs Desroches, Brennan, Chabot; MM. Stenson, McGown, Curotte, inspecteurs d'écoles; C.-J. Magnan, président de l'Association des Instituteurs de Québec; F.-X. Boileau, ancien président de l'Association des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; L. P. Hébert, artiste-sculpteur et nombre d'autres.

“ Comme ouverture, le chœur de l'Association chorale des Instituteurs a chanté “ La forge.”

“ Après quelques paroles de M. J.-O. Cassegrain, sur l'Association des Instituteurs, M. le professeur Leitch, de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, a fait une conférence sur “ Les devoirs de l'instituteur.”

“ Puis M. J.-G.-W. McGown a déclamé “ La Veillée,” de Frs Coppée. Cette déclamation a été très goûtée et a soulevé des applaudissements.

“ M. l'abbé G. Bourassa, sous-principal de l'Ecole Normale, a fait un travail remarquable sur l'hon. P.-J.-O. Chauveau.

“ La séance s'est terminée par le chant de “ l'Hymne National ” de C. Lavallée qui a été justement admiré.

“ Hier matin, à neuf heures, les instituteurs sont entrés en séance.

“ Après la lecture du compte-rendu de la dernière conférence, faite par M. N. Brisebois, secrétaire. M. U.-E. Archambault a présenté une adresse aux Fondateurs de l'Association. M. Archambault a parlé longuement sur les bienfaits de l'Association; il a fait voir la somme de bien qu'elle a accompli dans le passé et ce qu'elle peut faire dans l'avenir.

“ Il a félicité hautement les instituteurs pour leur zèle à la cause de l'éducation et pour leur esprit de corps.

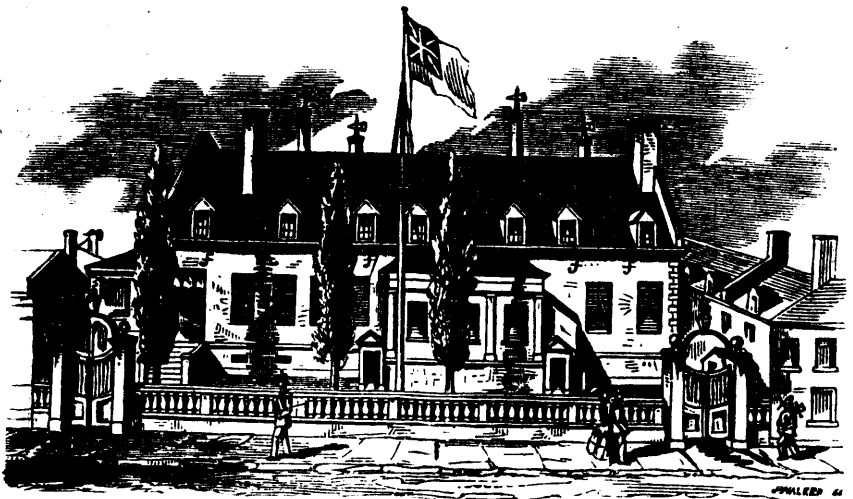
“ Les paroles de M. Archambault ont été couvertes d'applaudissements.

“ M. l'abbé Verreau a répondu à M. Archambault, puis M. T. M. Reynolds professeur à l'école Belmont, a donné quelques conseils sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles.

“ Hier après-midi les instituteurs se sont réunis et on a soumis le rapport du comité chargé d'étudier les derniers amendements que la commission administrative désire apporter à la loi du “ Fonds de pensions ” des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

“ Les officiers actuels de l'Association des instituteurs catholiques sont MM J.-O. Cassegrain, président ; F.-X.-P. Demers, vice-président ; N. Brisebois, secrétaire ; H. Bergeron, trésorier ; T. Aubin, bibliothécaire.

“ Les membres du comité d'organisation de la Centième conférence sont MM J.-O. Cassegrain, U.-E. Archambault, A.-D. Lacroix, F.-X.-P. Demers, C. Dupuis, J.-G.-W. McGown, L.-G. Robillard, G.-P.-E. Famelart et N. Brisebois.”



Anclenne Ecole Normale Jacques-Cartier.